

LE  
DIXIÈME ANNIVERSAIRE  
DU  
DEVOIR

Compte-rendu de la manifestation du  
13 janvier 1920

AU MONUMENT NATIONAL



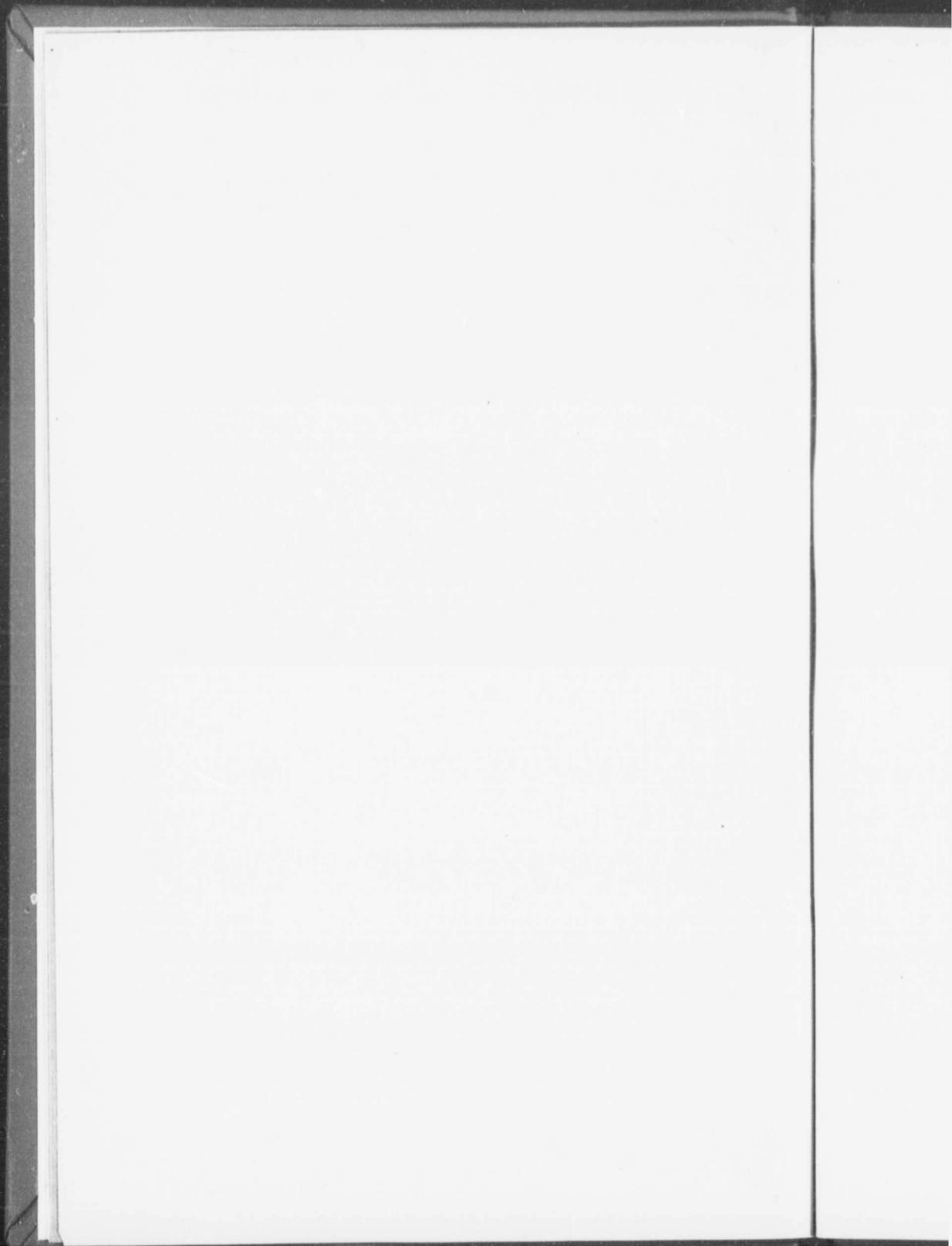
35 SOUS

Imprimé au DEVOIR, 43, rue St-Vincent,  
MONTRÉAL

4112

4-112

aa-2



LE  
DIXIÈME ANNIVERSAIRE  
DU

DEVOIR

Compte-rendu de la manifestation du  
13 janvier 1920

AU MONUMENT NATIONAL.



Imprimé au DEVOIR, 43, rue St-Vincent,  
MONTRÉAL

PN 4919

M 6

D 45

a  
d  
le  
le  
fi  
n  
é  
d  
fi  
r  
li  
p  
j  
  
u  
d  
en  
L  
d  
d

## AVANT-PROPOS

---

*Pour l'honneur de notre œuvre, et pour la joie de nos amis, nous avons voulu réunir sous une forme durable les discours et les lettres qu'acclamait, au Monument national, le magnifique auditoire du 13 janvier. On en trouvera ici le texte ou l'exacte substance. On verra le ton de cette belle fête, à quelle altitude s'élevèrent les orateurs, et quelle reconnaissance, toute pleine de fierté, nous devons aux prélats éminents, aux amis dévoués, qui nous ont apporté le témoignage de leur publique sympathie. On devinera, à travers les textes figés dans leur froide immobilité, quelle attention grave et recueillie, quels sourires parfois et quels frémissements accueillirent ces hautes et substantielles paroles, où la noblesse de la pensée, la puissance de synthèse ne dédaignaient point une joyeuse saillie à la française.*

*Ce recueil donnera de la séance publique du 13 janvier une assez juste idée; il ne dira rien ou à peu près du congrès d'étude dont elle fut la parure et l'écho. C'est à peine s'il enregistrera les vœux qui en marquent les grandes directives.<sup>1</sup> Le caractère intime de ce Congrès fut, en même temps que l'un de ses principaux attraits, l'une de ses meilleures garanties de succès : il permit la libre expression de toutes les opinions,*

<sup>1</sup> On trouvera le texte de ces vœux à la suite de l'Avant-propos.

le franc et complet examen de la situation particulière des divers groupes franco-catholiques, de leurs qualités propres, de leurs besoins et de leurs faiblesses. Il permit pareillement de discuter en détail les méthodes d'action, les types de collaboration possibles entre les œuvres et les journaux, entre les journaux eux-mêmes. Tout l'avant-midi du 13 janvier, trois commissions distinctes siégèrent, aidées dans leurs délibérations de l'enquête méthodiquement menée, les semaines précédentes, auprès d'un grand nombre de nos amis; l'après-midi, le congrès, réuni en assemblée plénière, reçut et discuta les décisions des diverses commissions; le lendemain, 14 janvier, la commission des relations extérieures tint séance, à proprement parler, de dix heures à cinq; car les délibérations commencées au Monument National se poursuivirent tout l'après-midi aux salles du Cercle Universitaire.

Pendant ces deux longues journées, où les repas pris en commun prolongeaient encore les heures de travail, des hommes de tous les milieux, venus de tous les coins de notre province, de l'Ontario, de l'Acadie, de l'Ouest et jusque de la Nouvelle-Angleterre, mêlés à toutes les œuvres religieuses, nationales et sociales, ont comparé leurs expériences et leurs méthodes, et recherché de nouveaux moyens d'action. Il serait étonnant qu'une pareille collaboration ne produisît point d'abondants résultats. Nous sommes fort heureux que ce soit notre anniversaire qui ait provoqué cette réunion; nous le sommes davantage de constater que son ampleur et sa portée dépassent de beaucoup nos intérêts et notre personnalité.

*A tous nos camarades de la presse, à tous nos amis des grandes œuvres qui voulurent être des nôtres en ces jours de fête et de travail, nous réitérons ici, avec nos remerciements, la promesse de notre plus dévouée collaboration.*

*Ce congrès et ces fêtes devaient être marqués d'une manifestation religieuse, d'un acte de foi et de reconnaissance. Mercredi, le 14 janvier, en la pieuse chapelle de Nazareth, M. l'abbé Edmour Hébert, directeur des œuvres sociales du diocèse, voulut bien célébrer pour les congressistes et leurs amis une messe où M. l'abbé Arthur Curotte prononça l'allocution dont on trouvera plus loin le texte.*

*A cette messe également, le directeur du Devoir renouvelait la consécration à Dieu du journal et de son personnel. Les offrandes recueillies assureront la célébration de messes pour nos morts.*

\* \* \*

*Cette même journée de mercredi apportait aux congressistes une joie et un bonheur inattendus. Monseigneur l'archevêque de Montréal, absent en voyage de convalescence, daignait adresser à M. l'abbé Curotte, qui représentait l'archevêché à la séance du Monument National, la dépêche suivante : « New-York, 13 janvier, 10.24 p.m. Veuillez dire aux congressistes dont je connais la foi et le patriotisme que j'attends beaucoup de bien de leurs travaux et que je les bénis de tout cœur. » Profondément touchés, les congressistes répondaient aussitôt : « Les amis du Devoir, réunis en con-*

grès, expriment à Votre Grandeur leur profonde reconnaissance pour sa précieuse bénédiction, leur fidèle obéissance et leurs vœux sincères de prompt et complet rétablissement. »

\* \* \*

*La fête est passée. Nous songeons aux lourdes responsabilités qu'imposent de pareils témoignages, aux rudes perspectives qu'ouvrent devant nous les travaux du congrès.*

*La besogne ne nous effraie point, mais nos forces sont limitées. Nous prions Dieu de suppléer à notre faiblesse. Nous comptons que nos amis n'oublieront pas que notre œuvre est la leur, que nous avons besoin, pour donner notre plein effort, de nous appuyer sur leur efficace et constante sympathie.*

*Ils auront à cœur de ne pas nous la refuser.*

Omer HÉROUX.

po  
re  
tir

vr  
fra

me  
s'e  
rép

ser  
qu  
sou  
qu  
org  
et

dai  
cat  
et  
élin  
à a

## LES VOEUX DU CONGRÈS

---

### L'AIDE AU « DEVOIR »

« Que les Amis du « Devoir » établissent, partout où c'est possible, des comités régionaux dont le principal objet soit de recruter des abonnements au journal et des souscriptions destinées à fortifier son organisation financière. »

### LA PRESSE ET LES ŒUVRES

« Que des relations plus intimes s'établissent entre les œuvres religieuses, sociales, nationales et économiques et la presse franco-catholique;

« Que la presse franco-catholique développe, dans toute la mesure du possible, l'appui qu'elle donne à ces œuvres; qu'elle s'efforce méthodiquement de les faire mieux connaître, de répandre les idées qui les animent;

« Que les œuvres, à leur tour, apportent aux journaux qui servent leur cause et répandent leurs idées un appui efficace; que leurs membres s'efforcent de compenser par une propagande soutenue les sacrifices que la presse doit s'imposer pour les aider; qu'ils s'intéressent de façon régulière et constante aux diverses organisations qui ont pour objet de fortifier intellectuellement et financièrement la presse franco-catholique. »

### L'UNION DES JOURNAUX CATHOLIQUES

« Qu'il s'établisse entre les journaux quotidiens, hebdomadaires et autres publications, consacrés à la défense des intérêts catholiques et nationaux, des services de liaison qui accroissent et étendent leur force d'action, harmonisent leurs efforts et éliminent, autant que possible, les causes de divergences propres à amoindrir l'efficacité de leurs luttes pour l'Église et la patrie. »

N  
l'assen

L  
Vous  
C'est p  
les dév  
ment.

A  
gratitu  
de far

P  
l'expres  
pour l  
ceux q  
réhabi  
respec  
l'amou  
tique c

L  
dans c  
à nos  
dans c

## ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

---

M. le docteur PRINCE, président du Congrès, a ouvert l'assemblée par les paroles suivantes :

M. l'abbé CUROTTE,

Laissez-moi vous exprimer toute notre reconnaissance. Vous rehaussez par votre présence l'éclat de cette fête. C'est pour M. Bourassa, pour les écrivains du *Devoir*, pour les dévoués à l'œuvre de ce journal un précieux encouragement.

A vous aussi, Mesdames et Messieurs, toute notre gratitude d'être venus si nombreux assister à cette fête de famille.

Permettez-moi d'interpréter votre présence ici comme l'expression franche, non seulement de votre admiration pour le *Devoir*, mais aussi de votre reconnaissance envers ceux qui, depuis dix ans, ont combattu pour maintenir ou réhabiliter dans le pays le bon sens et les bonnes mœurs, le respect de la langue française, du droit des minorités; l'amour de la justice, des lettres, d'une culture large, patriotique et vraiment canadienne-française.

Le *Devoir* est une institution humaine, très humaine, dans ce sens qu'elle est éprise du bien à faire aux hommes, à nos compatriotes. Et c'est la signification que j'aime dans ce mot. Mais humaine aussi, parce qu'elle n'est pas

et ne saurait être une œuvre parfaite. Il n'y a pas d'œuvre parfaite ici-bas, même dans la rue Saint-Vincent.

Les spécialistes chercheurs de défauts, et intéressés à en trouver, se sont employés, depuis dix ans, à diagnostiquer, d'après tous les symptômes de leur imagination, les faiblesses et les maladies du *Devoir*. Ils l'ont palpé — si j'ose parler en médecin; — ils l'ont tâté jusqu'à la gorge, avec l'intention, j'imagine, de le faire parler plus franc ! Ils auraient même pratiqué sur lui certaines petites opérations chirurgicales et joué du couteau, si seulement on leur avait permis de l'endormir. Mais ses rédacteurs ont horreur du chloroforme !... D'autres spécialistes — des plus gros, des mieux nourris, — dirent : Laissez-le donc faire ! C'est un journal à idées; il ne vivra pas. Les idées ne font pas vivre au Canada ! — C'est l'organe d'une doctrine, reprenait un licencié ès-crèche : il n'a pas de *patronage* ; vous voyez bien qu'il va crever de faim ! — Non, continuait un borgne de l'esprit de parti : c'est l'organe du parti nationaliste, et le parti nationaliste est mort : il faut bien que son organe s'arrête, parbleu !... Ça, du moins, c'est logique !

Mais si tous ces croque-morts-là nous voyaient ici ce soir, ils pourraient au moins constater qu'il y a beaucoup de monde pour « prier au corps ».

Et donc, — pour parler sans plus de métaphores médicales, — quels défauts ces critiques ont-ils signalés dans le *Devoir* ? Des erreurs doctrinales ? — Non. Excepté peut-être aux regards de la nouvelle école politico-

théolo  
de M  
plus s  
certai  
che-t  
tics fi  
de sin  
pratic  
C  
vous  
diens  
montr  
et se  
missic  
partou  
temps  
toute  
à la c  
mouri  
elle-m  
L  
le pré  
grand  
touché  
*Devoir*  
Canac  
tracé

théologique, instituée de toutes pièces pour les beaux yeux de M. Borden et de l'Empire, mais aujourd'hui réduite à sa plus simple expression, à une posture bien humiliée dans certains bureaux de la rue de la Fabrique, à Québec. Reproche-t-on au *Devoir* de la mauvaise foi ? Non. Des pronostics faux en politique ? l'absence de talent, de conviction, de sincérité ? Non. Quoi donc alors ?... — « Il n'est pas pratique ! »

Ceci me remet en mémoire l'histoire d'un homme que vous connaissez, j'espère, puisqu'il est le patron des Canadiens français. Un jour, ce bon saint Jean-Baptiste se montra tout à fait « pas pratique ». Il quitte sa solitude et se dirige d'un pas ferme vers le roi Hérode. Sa sublime mission consiste à prêcher la vérité, à la dire quand même et partout. Il reproche au roi sa vie de scandale... Quelque temps après, la tête de saint Jean-Baptiste, sanglante et toute chaude encore, était présentée dans un plat d'argent à la courtisane Hérodiade. Vive Dieu ! un homme peut mourir, mais son œuvre, fondée sur la vérité, et la vérité elle-même, ne meurent pas !

Le *Devoir*, pas pratique ? soit ! N'empêche qu'il a été le précurseur et le promoteur d'un mouvement national qui grandit, qui grandira et ne s'arrêtera pas avant d'avoir touché les hauteurs, les sommets ! N'empêche que le *Devoir* a été pour la jeunesse le plus bel éducateur que le Canada français ait jamais produit. N'empêche qu'il a tracé dans notre patrie un sillon large, fécond et dans lequel

toute la race devra semer avec lui, si elle veut arriver un jour à la prospérité idéale et rêvée.

Et c'est ce journal « pas pratique » que vous venez fêter ce soir. Vraiment le spectacle est beau, vibrant d'espoirs et prometteur de belles réalisations ! Si certain « patriote », aux yeux myopes, obscurcis par la bile impérialiste, osait demander : « Où allons-nous ? » nous lui répondrions : « Levez la tête et regardez ! »

Les *Amis du Devoir*, en plus de cette séance publique, ont organisé un congrès d'étude, afin de promouvoir les intérêts et le progrès de l'œuvre commune. Ce congrès s'est tenu au Monument National aujourd'hui même. A cette occasion, nous avons adressé des invitations à nos amis de la province de Québec, des autres provinces de la Confédération et de la Nouvelle-Angleterre. Nous avons voulu réunir dans une même assemblée, dans les mêmes intentions et le même travail fraternels, tous les amis de l'œuvre, défenseurs des mêmes droits et des mêmes traditions françaises, en Amérique. Beaucoup se sont rendus à notre invitation. *Omnes de Saba venient*, comme dit mon Paroissien romain dans l'office du Jour des Rois. Ce qui se traduit librement par : « Il en est venu de partout ».

Quelques-uns, empêchés par des raisons graves d'assister à notre congrès, nous ont exprimé leurs regrets et leurs vœux par lettres. Il serait trop long de vous les citer toutes. Qu'on me permette de vous en lire quelques-unes. Les deux premières ont pour auteurs deux des fils très distingués et très nobles de ce pays : Mgr Béliveau et Mgr Latulipe.

## LETTRES

de NN. SS. BÉLIVEAU, archevêque de  
Saint-Boniface, et LATULIPE,  
évêque d'Haileybury

---

Archevêché de Saint-Boniface

Saint-Boniface, 19 décembre 1919,

Monsieur le Dr J.-B. Prince,

Président des « Amis du Devoir ».

Monsieur le Président,

J'ai reçu votre aimable lettre d'invitation au Congrès et à la séance publique qui doivent se tenir en janvier prochain à l'occasion du dixième anniversaire de la fondation du « Devoir ». Je ne crois pas qu'il me soit possible d'y assister, je puis cependant dire ce que j'en pense.

Le 21 avril 1914, Mgr LANGEVIN, d'illustre mémoire, adressait à la foule réunie au Monument National, à Montréal, les paroles suivantes :

« Nous avons perdu du terrain depuis vingt ans, nous  
« avons reculé et il importe, pour notre honneur et pour notre  
« salut, que nous réagissions énergiquement.

« A cette œuvre de réaction, à cet éveil de la conscience nationale, le *Devoir* et son directeur ont largement contribué et je suis heureux, ce soir, — patriote, citoyen et archevêque, — de leur en rendre témoignage. Ils ont dénoncé la corruption, flétri l'avachissement et secoué le patriotisme endormi. Je connais les Anglais, je sais qu'ils ont le respect des gens qui savent se tenir debout. M. Bourassa leur a parlé d'homme à homme, les yeux dans les yeux, il a su leur dire leurs vérités et réclamer justice. Personne n'a plus fait pour inspirer aux Anglais le respect des Canadiens français. Et nous avons grandement besoin de cette leçon de fierté et de patriotisme, car c'est par notre effort à tous que se régleront les multiples questions qui se posent devant nous. »

Le grand archevêque descendait dans la tombe l'année suivante, portant au cœur la plaie d'injustice faite aux siens, plaie qu'il ressentait plus vivement que bien d'autres, parce qu'il avait l'immédiate responsabilité des âmes compromises par ces mesures injustes, et que, de plus, il était l'un des plus fiers représentants de la race mise au second plan par ces lois d'ostracisme.

Le *Devoir* et son directeur sont restés sur la brèche; et parmi les défenseurs du droit des minorités, en dehors de Québec, personne n'a plus contribué à empêcher l'injustice de prescrire au moins de fait, personne n'a plus intelligemment insisté sur la réparation qui s'impose comme condition nécessaire et préalable de bonne entente et de paix sociale.

don  
par  
dêfe  
qui  
avec  
Dieu

A M

Cher

impo  
votre

lui, c  
d'être

*Devo*  
m'int

Le but du Congrès, comme vous le dites, est « de coordonner les efforts de la presse franco-catholique, et d'assurer par cette presse le succès et la coopération des œuvres de défense religieuse et nationale ».

Le but est noble et mérite la sympathie de tous ceux qui ont à cœur le succès de ces deux causes vitales. C'est avec joie que je m'associe de loin à vos travaux, et je prie Dieu de vouloir bien les bénir.

Veillez me croire, Monsieur le Président,

Votre tout dévoué,

† ARTHUR, arch. de Saint-Boniface.

\* \* \*

A Monsieur J.-B. Prince,

Président des *Amis du « Devoir »*, Montréal,

Cher Monsieur Prince,

J'avais déjà répondu à M. Bourassa qu'il me serait impossible d'assister à vos fêtes de janvier, quand j'ai reçu votre bienveillante invitation.

A mon grand regret, je dois vous répondre, comme à lui, qu'il me faut renoncer au plaisir et à la bonne fortune d'être des vôtres à l'occasion du dixième anniversaire du *Devoir*. Plusieurs raisons qu'il serait oiseux d'énumérer m'interdisent un voyage à Montréal à cette date.

Permettez-moi pourtant d'être avec vous en esprit et d'applaudir à tout le bien qu'on dira du *Devoir* en cette occasion.

A mon sens, ce journal, depuis sa fondation, a été pour le pays tout entier une lumière qui n'a pas connu de déclin. Malgré les nuages qui ont obscurci le ciel canadien, depuis quelques années surtout, il a su prévoir et il a eu le courage de parler.

Les Saints Livres adressent quelque part à certains gardiens d'Israël un reproche sanglant : ils les appellent « chiens muets qui ne savaient plus aboyer », qui dormaient et rêvaient alors que des bêtes cruelles dévastaient le troupeau.

Le *Devoir* n'a jamais mérité ce reproche : il a aboyé *furieusement* contre tous les ennemis, contre ceux qui touchaient au pape, qui touchaient à l'Église ou qui touchaient à nos libertés.

Il a su flairer le larron, même quand il était travesti, et le loup alors qu'il se cachait sous la toison.

En nos jours où il y a si grosse curée pour ceux qui consentent à rester en laisse et à dormir muselés, ce n'est pas un mince mérite que de secouer les chaînes et de savoir aboyer.

Je n'ai garde d'oublier ce qui nous touche spécialement dans la province d'Ontario.

Nous gagnerons la cause de nos écoles, sans doute parce qu'elle est juste et que nous espérons en Dieu; mais nous la gagnerons aussi parce que nous avons combattu,

et nos pères de famille ont pu combattre sans défaillir, parce que la presse catholique, le *Devoir* en particulier, nous a soutenus et encouragés.

Qu'il vive le *Devoir* et qu'ils vivent les autres vaillants journaux qui ont été notre force dans l'épreuve. Que les Canadiens français n'oublient pas d'où leur est venu l'appui; qu'ils se souviennent que le *Devoir* est un hôte qui doit avoir ses entrées libres dans toutes les familles canadiennes-françaises.

Recevez mon humble obole pour l'organisation de vos fêtes, mes vœux pour qu'elles soient dignes de l'œuvre que vous poursuivez. Je joins mes humbles prières pour que Dieu bénisse cette œuvre et lui assure la perpétuité.

Je vois au programme une question à laquelle je hasarde timidement ma réponse : « Quelle aide les groupes franco-catholiques des provinces anglaises peuvent-ils attendre de la presse franco-catholique du Québec ? » Frères, l'aide de votre chère sympathie, celle de vos conseils toujours si judicieux et enfin, mais ceci ne regarde pas le *Devoir*, l'aide de ne pas nous juger trop vite, de prendre la peine de venir étudier nos problèmes sur place avant de les résoudre et de vous renseigner auprès de ceux qui vivent depuis longtemps dans les provinces « anglaises ».

Souffrez que je termine par une prière : Nous sommes aux avant-postes, nous combattons pour vous aussi bien que pour nous. Veuillez faire dans le Québec ce que nous tâchons de faire au dehors. Résistez à l'anglicisation. Nous savons par expérience qu'elle profite des moindres fissures

pour s'infiltrer dans la race. Ne vous laissez pas entamer. Gardez l'héritage commun et exigez pour Sa Majesté la Langue française, surtout dans la province de Québec, tous les égards qui lui sont dus.

Veuillez me croire, cher Monsieur le Président,

Votre tout dévoué en N. S.

† ÉLIE-A., évêque d'Haileybury.

Haileybury, Ont., 20 décembre 1919.

\* \* \*

Lettre de M. GENEST,  
président de l'Association canadienne-  
française d'Ontario:

Ottawa, le 12 janvier 1920.

Monsieur J.-C. Martineau,

60, rue Notre-Dame Est,

Montréal.

Monsieur,

L'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario exprime son adhésion complète à votre « Congrès de la Bonne Presse », et tient à cœur de féliciter hautement les *Amis du « Devoir »* de leur généreuse initiative.

L'œuvre du bon journal si hautement et si fréquemment recommandée depuis un bon siècle par les Papes s'impose

de plus en plus à toutes les bonnes volontés. Son développement chez nous est devenu, comme parlent les Pères du Concile de Québec, « d'une absolue nécessité ».

De fondation et de direction purement catholiques et patriotiques, le *Devoir* s'est fait l'organe du bon combat dans tous les domaines, intellectuel, moral autant que religieux. Il s'est spécialement consacré à la rénovation sociale et politique du pays et en particulier de notre peuple.

Les principes sur lesquels il a basé son action vigoureuse et déjà si pleine de fruits consolants, ne sont autres, dans l'ordre social, que ceux de l'Évangile, ceux qui ont rencontré en tous points la volonté des Papes et, dans l'ordre politique, ceux qui constituent le précieux héritage d'autonomie et de liberté légué par les pères de notre patrie.

Notre question ontarienne a trouvé en lui un défenseur vigilant et autorisé. Il fut des premiers au combat et est constamment resté à la tâche : défenseur de nos droits, interprète de nos besoins et consolateur de nos souffrances. Les Canadiens français de l'Ontario lui doivent une grande part de la résistance qu'ils ont si courageusement soutenue.

Aussi bien, c'est avec reconnaissance que nous acquiesçons au travail de votre congrès et que nous faisons des vœux pour que vos efforts réussissent au gré de votre espoir. L'œuvre vitale du bon journal, « la vraie arme », l'arme de combat, l'arme de précision, y est intéressée.

Samuel GENEST,

*Président.*

## Dépêche de M. ARMAND LAVERGNE.

Québec, 13 janvier

Le docteur Prince,  
Président Congrès du *Devoir*,  
Monument national,  
Montréal.

Regrette que l'état actuel de ma santé ne me permette pas de fêter avec vous glorieux anniversaire. Suis présent par la pensée et le cœur. Je regarde avec émotion et fierté les dix années accomplies de luttes, de sacrifices et de résultats magnifiques et inespérés. Je reste plus que jamais ardemment nationaliste.

Armand LAVERGNE.

3 janvier

## LE DEVOIR, JOURNAL CATHOLIQUE

Discours de M. l'abbé PERRIER, curé du Saint-Enfant-Jésus.

---

Monsieur le président,

Mesdames, Messieurs,

Il y a dix ans naissait à Montréal un journal diversement accueilli par le public canadien. Les uns lui souhaitaient de réaliser les immenses espérances qu'il faisait naître; les autres lui souhaitaient la mort à brève échéance, sans choisir exactement entre la guillotine ou la prison, ou tout autre genre de supplice plus ou moins raffiné. Mais on était sûr qu'il ne verrait pas de longs jours; et l'on se pâmait d'aise à la perspective de sa disparition. Les amis de l'œuvre étaient dans l'angoisse. C'était entreprise osée que de publier un journal qui ne comptait pas sur les pouvoirs publics, ni sur les grosses fortunes qui fournissent les fonds aux caisses électorales. Indépendant des partis politiques, il voulait revendiquer partout et toujours les droits de Dieu, de l'Église, de la conscience humaine qui accepte pour gouverne de la vie publique comme de la vie privée la foi apportée au monde par le Verbe fait chair.

permette  
s présent  
et fierté  
de résul-  
e jamais

RGNE.

C'est le dixième anniversaire de cette fondation que nous célébrons ce soir. Demain nous rendrons grâce à Dieu qui a permis au *Devoir* de vivre et d'accomplir une œuvre bien-faisante au milieu de nous. En attendant, nous voulons dès maintenant, dans la sincérité de nos âmes, reconnaître publiquement que le *Devoir* répondait et répond encore au besoin que nous avons d'une presse catholique qui met au-dessus de tous les intérêts matériels, les intérêts du Christ et de son royaume sur terre.

### Presse catholique

Pascal a écrit quelque part : « L'opinion est la reine du monde, la force en est le tyran et ils s'en partagent l'empire ». C'est de cette reine qu'il faut faire la conquête et le journal est la force qui peut la subjuguier. Le juif Crémieux l'avait compris quand il disait à ses amis : « Emparons-nous de la presse et nous aurons tout le reste ». Vous connaissez le succès du juif Crémieux en France, de Northcliffe pendant la guerre. Il s'agissait pour nous de répondre à l'invite des papes et en particulier aux sollicitations pressantes des trois pontifes, Pie IX, Léon XIII et Pie X.

Dans un bref à Mgr l'archevêque de Québec, en date du 27 mai 1907, Pie X avait écrit : « Le trait caractéristique de notre époque c'est que, pour tout ce qui regarde les façons de vivre et de penser, on s'inspire d'ordinaire des feuilles quotidiennes répandues partout. Il faut donc, pour guérir

les maux de notre temps, employer des moyens qui soient appropriés à ses habitudes. C'est pourquoi aux écrits opposons les écrits; aux erreurs propagées çà et là, la vérité; au poison des mauvaises lectures, le remède des lectures salutaires; aux journaux dont l'influence pernicieuse se fait sentir tous les jours, le bon journal. Mettre de côté de semblables moyens, c'est se condamner à n'avoir aucune action sur le peuple, et ne rien comprendre au caractère de son temps; au contraire, celui-là se montrera juge excellent de son époque, qui, pour semer la vérité dans les âmes et la propager parmi le peuple, saura se servir avec adresse, zèle et constance de la presse quotidienne. »

Nous avons alors une petite presse radicale et libre-penseuse qui cherchait à pervertir les intelligences. Elle réussissait peut-être à vulgariser « les sophismes et les mensonges historiques » qui, du journal, « passent sur les lèvres des orateurs d'estaminets, des beaux parleurs d'atelier et alimentent le bavardage perpétuel de tous les perroquets de la libre-pensée. » Mais là n'était point le grand danger pour nous.

Il se trouvait et il se trouve encore dans la presse jaune, dans la presse neutre qui porte de rudes coups à la morale. On raconte les crimes avec un luxe de détails qui loin d'en inspirer l'horreur en rendent l'exemple contagieux. On y fait aux criminels une célébrité, en reproduisant leurs traits. On y étale aux regards avec complaisance tous les scandales, les passions mauvaises; le libertinage, l'infidélité conjugale y sont l'objet de coupables indulgences. Si on ne raille pas

encore les saintes lois du mariage et de la famille, on fait du moins de la réclame en faveur des spectacles malpropres, des illustrations indécentes qui provoquent et encouragent les pires désordres.

### Presse catholique laïque

Cependant que, à Québec, le vénérable archevêque fondait l'*Action Sociale* devenue l'*Action Catholique*, des catholiques laïques voulurent à Montréal apporter leur collaboration à l'œuvre de régénération chrétienne. Ils comprirent que les prêtres seuls ne pouvaient suffire à la tâche. Sans doute que le sacerdoce a la mission directe et officielle de sanctifier les âmes, et qu'il est responsable de la foi et de la morale des peuples. C'est un devoir de justice pour lui d'évangéliser le monde et de le sauver. Mais les laïques doivent, en toute charité, exercer un apostolat; et ils se doivent à eux-mêmes et à leurs concitoyens de défendre et de propager la religion et la morale parce qu'elle garantit la vérité, la paix et l'honneur de leurs foyers; ils doivent à leurs descendants de ne pas les frustrer des croyances et des pratiques religieuses qu'ils ont reçues comme un patrimoine inaliénable et qu'ils veulent transmettre dans son intégrité à ceux qui viendront après eux. Ils voulurent faire appel aux moyens les plus efficaces. Ils organisèrent la presse religieuse. Le fait n'était pas nouveau dans l'histoire.

Il y eut un jour un journal qui s'appelait *L'Univers* et un écrivain, pas précisément faible d'esprit, qui avait nom

Lou  
trou  
pini  
mer  
la d  
nou  
n'av  
erre  
offe

pub  
laïq  
des  
met  
Veu  
« te  
« léj  
« et  
« Ils  
« qu  
qua  
l'év  
« qu  
« en  
« leu  
« re  
« d'  
« fle

Louis Veillot. Tous deux ont fait parler d'eux. « On trouvait même qu'ils excellaient à créer des courants d'opinion. » Certaines âmes se laissèrent aller à des sentiments d'animosité contre les laïques qui se consacraient à la défense de la religion. La chose s'est également vue chez nous. Pourtant, disait-on, les rédacteurs de ce journal n'avaient été repris à aucun tribunal spirituel pour une erreur contre la foi, à aucun tribunal temporel pour une offense contre les personnes.

Toutefois, M. l'abbé Gaduel, dans l'*Ami de la Religion*, publia une série d'articles dirigés contre la presse religieuse laïque. Le vicaire général d'Orléans dénonçait des abus et des empiètements, en reprochant aux journalistes de commettre sans cesse de graves erreurs doctrinales. Louis Veillot répondait : « Pourquoi la vérité destinée à soutenir une guerre éternelle, n'aurait-elle pas des escadrons « légers, des soldats exercés aux combats des broussailles « et toujours prêts à partir ? Voilà l'œuvre des laïques. « Ils sont bons à cela; je dirai plus: ils y sont plus propres « que d'autres. » Pour fortifier sa thèse, Louis Veillot invoquait Bossuet qui a prescrit à tout le monde de prêcher l'évangile. « Lorsqu'on entend les prédicateurs, je ne sais « quelle accoutumance malheureuse de recevoir par leur « entremise la parole de l'Évangile, fait qu'on l'écoute de « leur bouche plus nonchalamment. On s'attend qu'ils « reprendront les mauvaises mœurs, on dit qu'ils le font « d'office; et l'esprit humain indocile y fait moins de ré- « flexion. Mais quand un homme que l'on croit du monde,

« simplement et sans affectation, propose de bonne foi ce  
 « qu'il sent de Dieu en lui-même, quand il ferme la bouche  
 « à un libertin qui fait vanité de vice ou qui raille impudem-  
 « ment des choses sacrées, encore une fois, chrétiens, qu'une  
 « conversation a de force pour réveiller les biens éternels...  
 « Donc, mes frères, que tout le monde prêche l'Évangile  
 « dans sa famille, parmi ses amis, dans les conversations  
 « et les compagnies : que chacun emploie toutes ses lumières  
 « pour gagner les âmes que le monde engage, pour faire  
 « régner sur la terre la sainte vérité de Dieu, que le monde  
 « tâche de bannir. Si l'erreur, si l'impiété, si tous les vices  
 « ont leurs défenseurs; ô sainte vérité, seriez-vous abandon-  
 « née de ceux qui vous servent? Quoi, ceux même qui  
 « font profession d'être de vos amis n'oseront-ils parler  
 « hautement pour une cause si juste? Résistons à l'iniquité  
 « qui, ne se contentant plus qu'on la souffre, ose encore  
 « exiger qu'on lui applaudisse. »

Veillot rappelait aussi l'exhortation de Bourdaloue :  
 « Vous et moi devons être la garantie des intérêts de Dieu ». Enfin, il citait les encouragements reçus de Mgr Parisi qui constatait que sans le journalisme catholique « la plupart  
 « des questions catholiques ne seraient pas même soulevées  
 « parmi le monde ». Pourtant, l'archevêque de Paris, sanctionnant les accusations émises par M. l'abbé Gaduel, interdit la lecture de *L'Univers*. On en était à ne plus devoir deviner comment se terminerait le conflit, lorsque survint l'encyclique « *Inter Multiplices* ». Après avoir déploré les ravages des livres et des journaux empoisonnés,

Pie I  
 tout  
 pesti  
 « No  
 « pa  
 « les  
 « po  
 « sai  
 « esp  
 « ger  
 « fidi  
 « ma  
 « No  
 « voti  
 « qui  
 « et  
 « à p  
 « cat  
 « et  
 « aut  
 « soit  
 « dou  
 « dor  
 « d'u  
 « de l  
 « que

Pie IX exhorte les évêques, ses vénérables frères, à déployer tout leur zèle pour éloigner leur troupeau de ces pâturages pestilentiels. Puis il continue : « Et ici Nous ne pouvons  
« Nous empêcher de vous rappeler les avis et les conseils  
« par lesquels, *il y a quatre ans*, Nous excitions ardemment  
« les Évêques de tout l'Univers catholique à ne rien négliger  
« pour engager les hommes éminents par le talent et la  
« saine doctrine à publier les écrits propres à éclairer les  
« esprits et à dissiper les ténèbres des erreurs qui se propa-  
« gent. C'est pourquoi, en vous efforçant d'éloigner des  
« fidèles commis à votre sollicitude le poison mortel des  
« mauvais livres et des mauvais journaux, veuillez aussi,  
« Nous vous le demandons avec instance, *favoriser de toute*  
« *votre bienveillance et de toute votre prédilection les hommes*  
« *qui, animés de l'esprit catholique* et versés dans les lettres  
« et dans les sciences, consacrent leurs veilles à écrire et  
« à publier des livres et des journaux pour que la doctrine  
« catholique soit propagée et défendue, pour que les opinions  
« et les sentiments contraires à ce Saint-Siège et à son  
« autorité disparaissent, pour que l'obscurité des erreurs  
« soit chassée et que les intelligences soient inondées de la  
« douce lumière de la vérité.

« Votre charité et votre sollicitude épiscopale devront  
« donc exciter l'ardeur de ces écrivains catholiques animés  
« d'un bon esprit, afin qu'ils continuent à défendre la cause  
« de la vérité catholique avec un soin attentif et avec savoir ;  
« que si, dans leurs écrits, il leur arrive de manquer en quel-

« que chose, vous devez les avertir avec des paroles paternelles et avec prudence. »

### Union entre les journalistes catholiques

Ce document pontifical nous suffit pour fixer nos préférences. Calmera-t-il les esprits chagrins qui croient que la presse n'est point catholique, à moins que l'autorité diocésaine ne baille les fonds au journal et n'en inspire tous les articles ? Souhaitons-le pour le plus grand bien de la cause catholique ; car nous voulons que toutes les vaillantes sentinelles postées sur les remparts dressés par notre foi soient aidées, par notre confiance et nos secours opportuns, à continuer leur œuvre de défense contre l'ennemi ; et toutes doivent travailler d'un commun accord, suivant la direction si sage donnée par Léon XIII dans une de ses encycliques :

« Que les journalistes considèrent que l'œuvre de la presse sera, sinon nuisible, du moins fort peu utile à la religion, si l'accord ne règne pas entre ceux qui tendent au même but. Ceux qui veulent servir l'Église utilement, ceux qui désirent sincèrement défendre par leurs écrits la religion catholique doivent combattre avec un parfait accord et pour ainsi dire en rangs serrés. Aussi, ceux-là paraîtraient plutôt déclarer la guerre que la repousser qui disperseraient leur force par la discorde. » Dans cette union fraternelle la bonne presse se fait toujours l'organe de la vérité et du bien. Son Credo, c'est l'Église qui le lui fournit. Sa règle pratique est la loi morale, gravée dès l'ori-

gine  
pur  
la p  
tior  
l'or  
ce c  
oub  
par  
sur  
suri  
con  
des  
pou  
lubi  
hié  
et c  
cipe  
de l  
l'éta  
il es  
naît  
cap  
vol  
Dev  
lors  
l'Ég  
tou  
pro  
san

gine dans la conscience humaine et restaurée dans toute sa pureté par le christianisme. Cette loi, le journal catholique la proclame en toute occasion. C'est d'après ses prescriptions qu'il juge les actes, ceux de l'ordre public comme de l'ordre privé; il ne pactise jamais avec le mal, condamne tout ce que la loi de Dieu réprouve. Aussi bien, nous devons oublier les questions secondaires qui nous divisent et dont, par ailleurs, la solution importe peu au bien, pour nous unir sur le terrain des intérêts essentiels dans l'ordre naturel ou surnaturel. Pour chasser l'athéisme officiel des sociétés contemporaines, pour obtenir la reconnaissance des droits des pères de famille dans toutes les écoles du Dominion, pour maintenir l'honneur du foyer dans l'unité et l'indissolubilité du mariage, pour faire admettre la nécessité d'une hiérarchie dans la société, pour régler les rapports des petits et des grands par les principes de justice et de charité, principes protecteurs à la fois des droits du travail et des droits de la propriété: il faut que nous fassions acclamer partout l'éternelle royauté du Père céleste et de son Fils Jésus-Christ, il est nécessaire de s'incliner devant le pape et de le reconnaître comme représentant de Dieu sur la terre et le seul capable de faire régner la paix entre les hommes de bonne volonté. Cette attitude n'humilie personne; et jamais le *Devoir* n'a été plus grand dans ses dix années d'existence que lorsqu'il a proclamé pendant la guerre que l'obéissance à l'Église et à la foi est plus fière que la docilité successive à toutes les influences étrangères, et plus digne que le servile prosternement devant les grands du jour ou les prophètes sans inspiration d'une science controuvée.

### Indépendance de la presse catholique

Les Pères du concile plénier de Québec, dans leur admirable lettre sur l'esprit chrétien dans l'individu, dans la famille, dans la société, rappellent les devoirs de l'écrivain catholique. « Que les journalistes catholiques sachent s'élever au-dessus des intérêts de parti chaque fois que les intérêts de la religion sont en cause. » C'est la dénonciation du servilisme politique dont nous avons été victimes pendant de longues années.

Nous commençons enfin à respirer un peu l'air de la liberté. Pourquoi? L'on a compris qu'il fallait d'autres journaux que les journaux politiques. Les politiciens ont voulu auprès du peuple un organe qui lui transmet leurs idées, leur programme... Malheureusement on est tombé dans une ornière dont nous sortons péniblement. On s'est habitué à sacrifier le bien public au bien particulier, à pousser le dévouement au parti au point de violer le droit et la vérité. Au lieu de proposer au suffrage de la nation des candidats dignes de la confiance, capables de travailler efficacement au bien public et d'assurer au pays une législation sage et durable, on a présenté des partisans aveugles, des instruments inconscients entre les mains de chefs habiles qui ont exploité leur faiblesse et leur ignorance. Déjà les Pères du premier concile de Montréal avaient flétri comme il convient l'abus de défendre un parti au mépris des principes et du droit. « Le parti avant tout, le parti par-des-

« su  
« vi  
« av  
« à  
ces  
lism  
part  
riété  
réfu  
mal  
traît  
rêts

l'am  
gion  
enne  
n'av  
« Fi  
« ac  
« hu  
« ce  
« ma

intel  
nous

« sus tout et toujours, tel est le mot d'ordre du journal ser-  
« vile; et pour y rester fidèle, il ne rougira pas de rompre  
« avec les lois de la conscience, et de mettre son influence  
« à glorifier ceux qui violent les intérêts de la nation. » Et  
ces paroles si sages restaient sans écho, parce que le journa-  
lisme catholique et indépendant n'était pas là; le *Devoir*, en  
particulier, n'existait pas encore pour atteindre par la va-  
riété et l'étendue de son apostolat tous les milieux où se  
réfugient le vice et l'erreur, pour dissiper les insinuations  
malveillantes, dénoncer les calomnieux, les lâches et les  
traîtres qui veulent arriver à leur fin, en sacrifiant les inté-  
rêts de l'Église et de la patrie.

### Amour de la patrie

Ce n'est pas le catholicisme qui mettra des entraves à  
l'amour de la patrie chez le journaliste; ce n'est pas la reli-  
gion qui l'empêchera de défendre son pays contre tous ses  
ennemis de l'intérieur ou de l'extérieur. Ici encore, nous  
n'avons qu'à contempler le Christ notre modèle. « Le  
« Fils de Dieu fait homme », dit Bossuet, « a non seulement  
« accompli tous les devoirs qu'exige d'un homme la société  
« humaine, charitable envers tous et sauveur de tous; et  
« ceux d'un bon fils envers ses parents à qui il était soumis;  
« mais ceux d'un bon citoyen. »

Le *Devoir* a contribué à développer chez nous l'amour  
intelligent et actif de notre pays. Plus que tout autre, il  
nous a fait voir que la patrie est le sol qui s'étend sous nos

pieds avec l'azur de notre ciel, la flèche de notre clocher d'argent, la fumée qui monte de notre foyer vivant. Elle est surtout la langue que nous parlons, que parlent nos parents, nos amis, nos concitoyens de l'Acadie martyre comme du Manitoba blessé, de l'Ontario qui lutte comme de l'Ouest aux vastes horizons qui espère toujours. Que dis-je ? Nos frères, vivant sous le drapeau de la république voisine, sont heureux de venir le féliciter des campagnes entreprises pour la survivance du parler ancestral au-delà du quarante-cinquième degré de latitude. Que n'a-t-il pas entrepris pour la défense de la langue nationale, que nous employons comme un véhicule pour répandre les idées qui sont l'expression et le prolongement glorieux de notre âme et de notre personnalité ? Que n'a-t-il pas fait pour faire aimer l'histoire de notre pays, cette histoire plus belle et plus merveilleuse que la légende même, cette histoire que nous devons continuer et transmettre à nos descendants aussi magnifique que nous l'avons reçue ?

### **Appui à donner aux journalistes catholiques**

Mais pour que les journalistes accomplissent cette mission tracée par l'Église il faut que les catholiques les soutiennent, en leur donnant non seulement des sympathies, mais des subsides, il faut également travailler à propager le bon journal.

l  
nos s  
rempl  
il ne  
sains  
de l'  
« la j  
« mé  
« pul  
« rép  
« des  
ques  
déter  
de le  
leur  
d'un  
thie  
vidu

Zach  
vingt  
lui q  
sur t  
rapir  
dans

Les écrivains courageux qui défendent par la presse nos saintes croyances contre les attaques de l'incrédulité remplissent un véritable apostolat, c'est entendu. Mais il ne suffit pas que la rédaction soit composée d'éléments sains; il faut en plus que le directeur ne soit pas l'esclave de l'actionnaire. Drumont constatait que « trop souvent « la propriété du journal est aux mains d'êtres absolument « méprisables, de financiers véreux, d'actionnaires peu scrupuleux qui voient dans un journal, non un moyen de « répandre des théories justes et fécondes, mais d'appuyer « des combinaisons louches ». Il faut décider les catholiques à devenir bailleurs de fonds du journal catholique, déterminer les indifférents à soutenir de leur petit sou et de leur exemple la presse honnête, convaincre les bons de leur devoir de se renseigner et de se fortifier par la lecture d'un journal catholique, créer un grand courant de sympathie vers l'œuvre et préparer les voies à la propagande individuelle et collective.

\* \* \*

La seconde année du règne de Darius, le prophète Zacharie ayant levé les yeux vit un volume volant, long de vingt coudées et large de dix; et il sut de l'ange qui était en lui que ce volume était la malédiction qui allait se répandre sur toute la surface de la terre, parce que tout homme de rapine et de mensonge serait payé d'après ce qui était écrit dans ce volume qui volait.

Louis Veillot nous dit que Mgr l'évêque de Tulle, parlant dans une réunion littéraire, comparait les productions de la presse incrédule — disons, nous, de la presse *jaune* et de la presse neutre — à cet immense volume volant qui s'élève chaque matin de l'immense cité et dont les feuillets emportés aussitôt par un vent de mort répandent la malédiction sur toute la surface de la terre.

A la vue de ce mal, je comprends que tant d'âmes généreuses aient maudit la presse quotidienne, parce que c'est le champ de la vénalité, de la diffamation, du mensonge, de la réclame impudente et malsaine, du scandale exploité au profit du luxe et des passions pires encore.

Le souhait d'Arsène Houssaye me revient en mémoire : « Vive le journal qui ne paraîtrait que quatre fois l'an, avec quatre pages, un numéro par saison ! Et il serait malaisé de tout dire en ces quatre grandes pages ! Un tel journal n'oserait point paraître pour débiter des niaiseries philosophiques, littéraires et chronicales. »

Boutade d'esprit, vœu inutile ! La presse quotidienne existe. Il faut nous y précipiter pour ne pas être noyé par la mauvaise presse. Il faut la faire servir à la diffusion de la vérité et de la vertu, à la défense de la religion et de la patrie. Personne n'a le droit d'abandonner son poste, « Écrire, disait Lacordaire, non pour l'immortalité mais pour Jésus-Christ. Quand personne ne nous lirait plus dans cent ans, qu'importe ? La goutte d'eau qui aborde la mer n'en a pas moins contribué à faire le fleuve, et le fleuve ne meurt pas. »

L

Meso

fête,  
ne v  
besoi  
ter su  
comr  
de se  
des p  
du L  
suis  
d'ajo  
conse  
sonn  
préju  
sées,  
socia  
symp

## LE DEVOIR, SON ACTION INTELLECTUELLE ET MORALE

Discours de M. ANTONIO PERRAULT, avocat,  
professeur à l'Université de Montréal.

---

Mesdames et Messieurs,

Ceux qui rechercheront le motif de ma présence à cette fête, auraient tort de le rattacher à mon titre d'avocat. Je ne vous apporte pas un plaidoyer. Le *Devoir* n'a guère besoin d'un défenseur. Le jugement que viennent de porter sur lui Mgr Béliveau et Mgr Latulipe, une appréciation comme celle de M. l'abbé Perrier le justifient de se contenter de ses actes et de ne point remettre sa cause à l'insuffisance des paroles. L'autorité que l'on reconnaît à ces trois amis du *Devoir* donne à leur témoignage sa valeur. Comme je suis de la foule et très loin derrière eux, il serait téméraire d'ajouter à leurs observations les miennes si je n'avais conscience d'être ici un interprète, le représentant des personnes de plus en plus nombreuses chez nous qui, libres de préjugés, admirent les hommes que guident de hautes pensées, appuient les œuvres qu'ils vouent au soutien de l'ordre social. Elles veulent, ces personnes, leur manifester un sympathique encouragement : elles savent gré à celui qui

occasionnellement exprime ce que maintes gens pensent mais ne disent pas. Elles approuveront la rencontre des trois travailleurs chargés de marquer ce soir l'étape que, le 10 janvier 1920, a franchi le *Devoir*. Elles y verront la possibilité d'une union, dans le champ des idées, au profit de nos œuvres morales et sociales, entre des citoyens qui, en dépit de divergences d'opinions, tiennent pareillement pour le maintien des traditions catholiques et françaises de leur race, pour le développement normal et fécond de la Confédération canadienne.

### L'union dans la race

Que de fois nous avons eu au Canada, dans notre province en particulier, des alliances d'intérêts, des pactes qu'avaient dictés d'égoïstes ambitions et que soutenait la haine née des luttes fratricides. L'entente ne serait-elle impossible que dans le domaine des idées, dans celui des œuvres d'ordre moral et social ? Lorsqu'il s'agit d'étendre l'influence des unes et des autres, pourquoi des hommes qui n'ont rien à demander ne tendraient-ils pas la main à des hommes qui n'ont rien à offrir ? Nous avons suffisamment parlé au Canada de l'union entre les races. Pourquoi ne pas nous occuper enfin de l'union dans la race ? Pourquoi ne pas nous appliquer à créer l'harmonie entre ses fils qu'anime un même souffle, que conduit le dessein de travailler à la supériorité des nôtres et pour cela maintenir des institutions jugées nécessaires ?

s'oc  
por  
aux  
voit  
tan  
ses  
lacu  
libé  
c'es  
et d  
cism  
de l  
les r  
espé  
amé  
de  
mêr  
sacr  
fère  
dév  
de s  
en  
s'int  
fair  
fonc  
pas  
com

Cette union est possible à quelques conditions : moins s'occuper des personnes, se dégager des intérêts qui s'y rapportent, s'arrêter de préférence aux idées qu'elles émettent, aux œuvres qu'elles créent. Dans ces idées et ces œuvres, voir l'essentiel, ne point donner à l'accidentel une importance exagérée, ne pas refuser son concours aux efforts de ses collaborateurs sous le prétexte de fautes de tactique, de lacunes, même d'erreurs secondaires. Qu'on ne voie là ni libéralisme ni éclectisme amollissant. Ce que je veux dire c'est que si deux hommes adhèrent au même credo spirituel et de la même façon; s'ils acceptent tous les deux le catholicisme et l'enseignement de son Église; s'ils tirent du passé de leur race les mêmes leçons, découvrent dans son présent les mêmes nécessités, aperçoivent dans son avenir les mêmes espérances; s'ils sont enfin mus tous les deux par l'unique ambition de faire métier d'homme, labeur de catholique et de canadien, pourquoi ne suivraient-ils pas, à défaut des mêmes routes, les mêmes directions? Il leur suffira de sacrifier un peu de ce qui doit occuper le second plan, préférer à la forme le fond. Le souci d'aider avant tout au développement moral et intellectuel du peuple, les justifiera de soutenir des institutions, incomplètes peut-être, mais qui en somme ont manifesté une incontestable utilité. Ils s'interdiront l'orgueilleuse fantaisie de les vouloir jeter bas, faire table rase au profit d'autres œuvres qu'ils songent à fonder sans jamais atteindre à cette réalisation. Ne vaut-il pas mieux en effet chercher un terrain d'entente, encourager, compléter?

### Le *Devoir*

Ces réflexions m'ont amené à voir le *Devoir* sous un jour plus sympathique. Je crois que le *Devoir* a atteint une phase de son évolution où tous les Canadiens français peuvent lui donner leur appui. Je crois que, présentement, ce journal, jugé du point de vue intellectuel et moral, social et économique, accomplit besogne excellente. Je suis heureux d'avoir l'occasion de le dire.

L'on peut noter, dans l'histoire du *Devoir*, deux époques : la première remplie principalement par la politique, la seconde faite surtout d'action d'ordre moral et social; l'une où les personnes tenaient, à mon avis, trop large place, l'autre où les idées et les œuvres passent au premier plan. Ses premiers jours ne furent pas exempts de la poussière que soulèvent d'ardentes luttes et de hardis mouvements d'attaque. Les événements l'ont peu à peu amené à se dégager de l'attitude que les circonstances lui imposèrent au début; ils l'ont éloigné de certains procédés qui, à mon sens, ne méritaient point l'unanimité des suffrages. Les gens de la maison s'en aperçurent tout les premiers. Et leur journal, appuyé sur la droiture, le désintéressement de son directeur et de ses rédacteurs, s'est avancé dans la lumière. Il a haussé son but et perfectionné ses moyens d'action.

Relisez le discours que prononçait ici même, le 14 janvier 1915, M. Henri Bourassa, à l'occasion du 5ème anniversaire de la fondation du *Devoir*. « Cette double évolution

« (c  
« di  
« te  
« ja  
mo  
rass  
« re  
« ti  
« lu  
« co  
« r  
« à  
  
cen  
jou  
tro  
lls  
am  
  
nur  
occ  
nal  
l'ac  
Et  
par  
adv

vers

« (celle des conservateurs et celle des libéraux après 1911), « disait-il, nous replace, dans les sphères politiques, sur le « terrain ferme et bien défini que nous n'aurions peut-être « jamais dû quitter » (page 70 de la brochure). Et pour montrer la sincérité qui se cachait dans ce regret, M. Bourassa ajoutait : « Avec les partis politiques, nos relations « resteront ce qu'elles ont été, — sauf que nous nous en « tiendrons plus éloignés que jamais » (page 70). « Les « luttes politiques ont occupé dans le journal une place « considérable, moins exclusive qu'on ne le croit générale- « ment, mais plus large qu'elles n'y tiendront, je l'espère, « à l'avenir » (page 27).<sup>1</sup>

M. Bourassa a tenu parole. Le résultat de cette ascension ne s'est pas fait attendre. Le rayon de l'action du journal s'est prolongé, étendu. Des hommes nombreux ne trouvent plus raison de lui refuser leur sympathie agissante. Ils voient en lui une arme, et qui mérite l'appui de tous les amis de notre race et du pays canadien.

Je concède que le programme publié dans le premier numéro du *Devoir* contenait l'exposé des principes qui préoccupent aujourd'hui avant tout les rédacteurs de ce journal. Mais je pense que, durant les premières années, l'action politique voila certains articles de ce programme. Et ce fut pour cela qu'à tort ou à raison l'on se méprit parfois sur le dessein poursuivi par ce journal. Il lui advint ce qui arrive à ceux qui se mêlent aux luttes politi-

<sup>1</sup> Ces citations sont extraites de la brochure *Le Cinquième anniversaire du « Devoir »*. (En vente au *Devoir*, 25 sous, port 3 sous.)

ques, sources de haines. Ses intentions furent mal comprises. A quels résultats aboutirait son action ? Les coups que fortement ses rédacteurs appliquèrent parfois enlevèrent à maintes gens la sérénité qu'il faut pour apprécier équitablement l'attitude d'un homme. L'apaisement se fit, les cicatrices commencèrent de guérir, l'œuvre du journal fut jugée plus justement le jour où, moins préoccupés des combats chers aux politiciens, ses rédacteurs devinrent plus étrangers aux hommes qu'aux idées, moins attachés aux conflits électoraux qu'aux œuvres directement liées au progrès moral, intellectuel et social de ce pays.

« La prédominance des passions politiques », avouait M. Bourassa, dans ce même discours du 14 janvier 1915, « sur toute autre préoccupation, a peut-être fait oublier, « même à nos lecteurs les plus sympathiques, cette partie « de notre œuvre (celle relative à la vie sociale, économique « et intellectuelle). Elle est pourtant intéressante. A mes « yeux, je l'avoue, elle atténue et complète notre action « politique » (page 50).

### Le *Devoir* et la politique

Me permettez-vous de vous dire, Monsieur Bourassa, que si votre action politique fit jadis oublier à vos amis la part que, vous et vos collaborateurs, vous preniez aux œuvres économiques et sociales, c'est aujourd'hui votre préoccupation de vous y étroitement intéresser qui me fait oublier certains aspects des luttes anciennes ? Certes le

*Devoir* ne pourra point se désintéresser de la politique, cet art difficile de diriger les affaires temporelles des peuples. La chose publique requiert des administrateurs. Les hommes d'État ont leur rôle à jouer, et qui n'est indifférent ni au maintien de l'ordre, ni au progrès de la société. Les politiques ont leurs épreuves et leurs mérites. Le *Devoir*, qui le sait, ne cessera point, j'en suis sûr, de les aider à solutionner les problèmes que chaque jour pose devant eux. Pour cela je lui souhaite de continuer à voir les questions par le haut, d'un point de vue général, d'émettre sur toute question publique des idées qui guident les gouvernants, éclairent pleinement les gouvernés. Mais pour mieux conseiller les uns et renseigner les autres, le *Devoir* s'arrête à d'autres sujets que ceux qui se rattachent directement à la politique. Celle-ci s'élèvera chez nous, les chefs qui la dirigent sentiront davantage la nécessité de se hausser à la taille d'hommes d'État dès qu'il existera ici, pour apprécier leurs actes, une opinion mieux avertie, plus ferme en ses décisions. Pour la former, cette opinion, lui fournir les données à l'aide desquelles on juge sainement les autorités civiles, il faut l'entretenir d'autres choses que des sujets qui gonflent d'ordinaire les discours des politiciens.

Ce sont toutes les questions d'intérêt général qu'il convient de discuter devant elle. Les citoyens auront conscience de leurs multiples obligations, chacun d'eux acceptera la part qu'il doit prendre au progrès, si on leur prouve qu'ils doivent être étudiés, guidés, soutenus sous d'autres aspects que celui d'électeur. Ils rendront des verdicts

électoraux moins vides de sens et de justice quand la conception de l'objet véritable des sociétés humaines aura pénétré plus avant dans la foule et qu'elle sera devenue plus respectueuse des lois morales. Le peuple aura une vue plus ample et plus exacte de notre pays quand il pourra s'intéresser à d'autres travailleurs qu'à ceux des parlements, quand il reconnaîtra que les politiques en somme ne remplissent que l'une des vocations offertes aux patriotes, qu'il en est d'autres où l'on peut aussi utilement servir son pays, que la politique a usé chez nous tant de vies d'hommes que c'est un exemple salubre que d'attacher des activités à l'exploitation d'autres domaines.

Ce sont là quelques-unes des raisons qui justifient les rédacteurs du *Devoir* de donner la plus large somme de leurs travaux aux mouvements directement liés à la vie morale et intellectuelle, économique et sociale. En agissant ainsi le *Devoir* s'est placé au rang des agents qui contribuent à l'élévation du niveau spirituel de notre peuple, à la durée de ce qui en fait toute la valeur.

### Les Anglo-Canadiens et nous

Depuis quelques temps, certains Anglo-Canadiens nous prodiguent les éloges. Leurs sentiments à notre égard sont placés dans un meuble à double compartiment : l'un renferme les injures, l'autre les louanges. C'est tantôt le contenu du premier, tantôt le contenu du second que l'on déverse sur nous. C'est le plus sympathique qui est pré-

sentement ouvert. Convenons que les phrases mielleuses qu'on en tire soient vraies. Mais — sans rechercher ici les motifs qui peuvent les faire agir — si M. Moore et M. McPhail, la *Gazette* de Montréal et le *Standard* de Kingston, ont raison de proclamer l'excellence de notre race et de rappeler l'appoint précieux qu'elle constitue pour le Canada, à quelles causes faut-il attribuer de tels effets ? Ce n'est certainement pas à notre ressemblance sur certains points avec l'élément anglo-saxon, mais bien plutôt aux différences qui nous en distinguent. Si nous n'avions que les qualités ou les vertus que l'on attribue aux Anglo-Canadiens, il n'y aurait nulle raison de faire cas de nous. De ces vertus et de ces qualités il y en a tout plein les huit autres provinces anglaises, et elles ne suffisent pas à rassurer des esprits comme ceux de Moore, de Morley ou de McPhail. Si, à leur dire, nous valons quelque chose, si notre race est remarquable de bon sens, de sagesse, de liberté, si Québec est la citadelle du Canada, si Québec est « le dernier refuge de la civilisation sur le continent américain », nous le devons à des vertus qui sont nôtres, à des qualités d'ordre, d'équilibre moral et intellectuel qui ne parent que l'âme française et catholique; nous le devons à l'Église romaine qui assure la fixité des idées et la droiture de vie, à notre système d'éducation qui tend au développement normal de tout l'être; nous le devons aux œuvres qui améliorent les conditions de notre vie sociale, en amoindrissent les lacunes et les misères.

### Le rôle du *Devoir*

Quel mérite revient donc aux voix qui parlent, aux plumes qui écrivent pour la durée de ces vertus, la permanence des causes d'où découle notre valeur ? Les journaux trouvent ici leur justification s'ils comprennent l'influence qu'ils ont pour la formation ou la déformation de l'âme d'une race, et, pénétrant chaque jour au foyer, s'ils y apportent le récit qui instruit, l'idée qui guide, le sentiment qui anoblit. Je crois que le *Devoir* peut se rendre le témoignage d'avoir compris ces vérités et de tendre présentement à la réalisation d'un tel programme. Il aide à former un esprit public, un esprit lucide, cohérent et ferme, à l'établir dans une élite d'où il descendra ensuite dans la masse. Il cherche à apprendre à nos gens l'art de discerner le vrai du faux, le réel du chimérique. Il sait que, mieux éclairées, les volontés deviendront plus réglées, mieux disciplinées, et il tourne sans cesse les yeux de ses lecteurs vers les hautes clartés de l'idéal.

La liste est longue des articles qu'il a publiés pour accroître chez notre peuple la vie morale et l'activité intellectuelle : nombreuses sont les initiatives qu'il a suscitées dans ce sens. Si l'on examinait avec soin le point de départ de certains courants d'opinions, la raison de certaines attitudes plus fières ; si l'on recherchait les motifs qui firent mouvoir d'utiles groupements, on les trouverait dans l'influence exercée par ce journal.

vice  
Ce l

reti  
don  
pou  
nes,  
tout  
rétr  
elle  
adv  
où c  
enfc  
que  
rose  
que  
étai  
des  
à dé  
nau.  
une  
don  
seur  
sées  
tach  
souf  
l'het

Du point de vue intellectuel, il a rendu un signalé service en se plaçant au premier rang de nos journaux d'idées. Ce n'était pas sans besoin.

Tout au fond de ma mémoire, je revois les journaux qui retinrent mes yeux d'adolescent. C'étaient des feuilles dont le premier-Montréal ou le premier-Québec n'avait pour objet que l'énoncé d'idées politiques étroites, mesquines, exprimées sous une forme blessante. Préoccupé de tout ramener à l'avantage de quelques hommes, le journal rétrécissait sans cesse son horizon. Sa lecture laissait après elle la haine ou la joie féroce, selon que l'article éreintait un adversaire ou couvrait de fleurs un ami. Il vint un temps où quelques journaux sortirent de cette emprise, mais pour enfouir sous une masse de faits-divers et d'annonces quelques articulets incolores, disons, pour être poli, à l'eau de rose. Où était dans tout cela la pensée directrice? A quels principes pouvait-on la reconnaître, vers quel pôle était-elle orientée? Heureux quand, imitateurs serviles des journalistes américains, ces publicistes ne tendaient pas à désorienter et abaisser l'âme du peuple. Quelques journaux d'influence restreinte faisaient sur ce fonds attristant une petite tache lumineuse, l'un surtout, la *Vérité* de Québec dont le fondateur, Jules-Paul Tardivel, demeure le précurseur chez nous des publicistes soucieux avant tout de pensées hautes et droites. C'est à cette tradition que se rattache le *Devoir* en des décors agrandis, sous une forme plus souple, avec un esprit mieux adapté aux nécessités de l'heure.

### Le *Devoir* et la langue française

En tête des journaux à idées, il appuie ceux qui cherchent à remettre l'idée en honneur. Sur ce sol canadien, envahi par l'utilitarisme américain, il plaide la cause de l'idéalisme. Il rappelle qu'un esprit doit flotter sur ce qui se compte, se pèse et se mesure; que les faits, événements ou phénomènes, ne valent que s'ils s'éclairent d'une lumière supérieure. Cette lumière le *Devoir* la fait descendre de deux foyers incomparables, l'esprit catholique et l'esprit français qui soufflant, il y a trois siècles, sur ces rives désertes, y firent naître la race dont nous sommes. Sur le terrain intellectuel, il s'occupa tout d'abord de la première condition de la survivance de la pensée française, le verbe français. Quelles luttes n'a-t-il pas soutenues pour revendiquer les droits attachés à notre parler, apprendre aux Anglo-Canadiens les devoirs qu'à ce sujet la lettre et l'esprit de la loi organique de 1867 leur imposent, énumérer nos moyens à nous, Canadiens français, de faire respecter ce parler, de le conserver pur de tout alliage. Le *Devoir* donne l'exemple. Il s'efforce d'épurer la langue en ne jetant dans la circulation que des vocables authentiques et des phrases françaises. Des puristes, à l'aide du dictionnaire dont ils reprochent amèrement l'usage aux autres, y trouvent encore des impropriétés et des incorrections. Du moins doivent-ils reconnaître que le *Devoir* n'est pas, à l'égard de la langue française, un crime continu de lèse-majesté.

Obl  
fond  
treir  
qui i  
teur  
conr  
dève  
Les  
Nés  
dont  
souf  
rass  
il éci  
si fo

met  
il le  
met  
prop  
tude  
écri  
pens  
tien  
veul  
pas

Obligeant chacun de ses rédacteurs à signer son article de fond, il affermit chez lui le sens de la responsabilité; il l'astreint à plus de précision. Le lecteur sait constamment à qui il a affaire. D'heureux résultats suivirent. Les rédacteurs ont tout les premiers profité de ce régime. Vous connaissez le mot de Jules Lemaître : « Le journalisme développe et achève de former ceux qu'il n'abrutit pas. » Les rédacteurs du *Devoir* ont supporté avec succès l'épreuve. Nés avec le don d'écrire, ils se sont placés au rang de ceux dont l'exercice quotidien de la plume fortifie le style et l'assouplit. En particulier, nul ne contestera que M. Bourassa, par son érudition, par sa maîtrise de l'histoire dont il éclaire les faits par la philosophie, par sa phrase si claire et si forte, fait honneur à la pensée française.

### Salutaire influence du *Devoir*

Les effets bienfaisants n'ont pas été que pour eux. Remettant les idées en honneur, ils ont montré la façon dont il les faut traiter, la consistance qu'elles requièrent, la fermeté qu'elles exigent. On se plaint souvent de notre impropriété des termes. Elle tient à l'imprécision, à l'incertitude des idées. On ne sait pas ce que l'on veut dire ou écrire. Le connaissant, on n'a qu'un souci, atténuer sa pensée. On l'affaiblit; on la vide de sens; la phrase ne se tient plus. Les rédacteurs du *Devoir*, sachant ce qu'ils veulent, renseignés sur les sujets qu'ils traitent, ne craignent pas d'aller au bout de leurs idées et au terme de leurs phra-

ses. Ils sont des témoins chez nous de l'influence des idées. Combien, il y a dix ans, croyaient à la vanité de chercher à former une opinion. La masse est amorphe, prononçaient-ils, et l'on ne peut efficacement agir sur les âmes qu'au moyen de l'apostolat individuel, de la propagande faite d'unité à unité. Si pour former les élites morales, cette façon de peser sur la destinée d'autrui leur paraît encore la meilleure, ils ont du moins, devant l'exemple du *Devoir*, élargi leur conception. Ils reconnaissent maintenant l'action profonde qu'exerce une feuille distribuée à des milliers d'exemplaires. Dirigée de façon haute et désintéressée, elle finit par influencer certaines catégories de la société et, en définitive, contribue à l'orientation de l'esprit public. En dépit de leur indifférence ou de leurs besognes absorbantes, maintes gens abandonnent finalement leur intelligence à l'emprise de quelques idées essentielles qu'un journaliste, appuyé sur la noblesse de sa vie, fortifié par la culture et la méditation, leur présente chaque jour, sous une forme variée. Il change de la sorte des façons de penser et de sentir.

N'était-il pas temps d'apporter chez nous cette preuve ? Ne devons-nous pas savoir gré au *Devoir* d'avoir réhabilité les idées, rappelé que chez notre race les intérêts et les faits ne sont pas les seuls maîtres, démontré, par son exemple, que quelques pensées gagnent à la longue, sinon l'adhésion générale, du moins celle de maints esprits libres, soucieux seulement d'appuyer les causes permanentes de la durée d'un peuple ?

clin  
nou  
l'idé  
tout  
habi  
hom  
plac  
tion  
com  
retra  
chen  
leurs  
les e  
censi  
ses  
qu'il  
guide  
et à s  
génér  
la ré  
Devo  
ainsi  
intell

I  
multi

Je ne me fais pas illusion. Le nombre de ceux qui s'inclinent devant la puissance de l'idée n'est pas encore chez nous légion. Le sera-t-il jamais ? La beauté attirante de l'idée n'est-elle pas réservée à une minorité ? Ce nombre toutefois doit s'accroître. Trop de gens chez nous sont habitués à ne considérer que le fait, la position sociale d'un homme. Ils n'ont de considération que pour les gens en place. Bien plus. Quiconque n'a pas un titre, une situation arrondie, leur paraît avoir manqué sa vie. Rien ne compte à leurs yeux, ni les études poursuivies dans la retraite, ni les méditations, ni la droiture de vie, ni l'attachement passionné et durable à quelques idées. Et quand leurs yeux se promènent au dehors, rien ne les frappe, ni les esprits remués, ni les mentalités transformées, ni l'ascension des âmes provoquée par quelques autres âmes éprises de dévouement. Reconnaissons que l'esprit existe, qu'il souffle et qu'il est bon que des hommes cherchent à le guider. La valeur d'une nation tient à sa puissance morale et à sa force mentale ; celle-ci dépend surtout d'une habitude générale de penser qu'il faut rendre précise et ferme comme la réalité éclairée par l'intelligence. Les rédacteurs du *Devoir* se sont donné cette tâche, et je leur sais gré d'avoir ainsi favorisé chez nous l'idéalisme, accéléré le mouvement intellectuel.

### L'action éducatrice du *Devoir*

Ils ont encore contribué à ce mouvement par les notions multiples qu'ils ont prodiguées à leurs lecteurs, par les ren-

seignements précieux dont ils ont fait bénéficier ceux qui, dans les domaines divers de notre organisation publique, travaillent à l'instruction, au relèvement moral et physique des classes populaires, à l'introduction dans toutes les parties de notre société d'un ferment de vie morale, de vie saine et féconde.

Ce verbe français dont les rédacteurs du *Devoir* revendiquent les droits sur terre canadienne, cette plume qu'ils manient d'une main ferme et experte, ce n'est pas aux seuls aspects de la vie intellectuelle qu'ils les appliquent; c'est aussi à ceux de notre vie morale, sociale, économique. Ils conservent à la langue française le caractère essentiel que lui assignait Étienne Lamy : le grec a été la langue de l'art; le latin, la langue du gouvernement; le français est la langue de la conscience. Aucune cause touchant le catholicisme et l'Église, les Canadiens français et la Confédération canadienne, ne leur est étrangère. Ils se sont même appliqués à promener notre esprit hors des frontières de notre pays et vous avez pu lire dans les colonnes de ce journal des études qui éclairaient des questions de la république américaine, de la vie économique de certains pays d'Europe et d'Asie. Catholiques, ils voulurent tout d'abord accroître l'influence du catholicisme chez nous et augmenter la force morale de son Église. Ils la défendirent à l'heure où ses accusateurs se faisaient plus nombreux. Au cours de la guerre, au moment où tant de douleurs enlevaient à l'intelligence le calme qu'il faut pour juger sainement des choses, M. Bourassa écrivait une série d'articles remarquables où il rappe-

lait  
XV

direc  
cath  
dire  
faire  
discu  
celle:  
vidu:  
ignor  
est p  
d'ém  
sujet  
articl  
publi  
M. l

l  
gouv  
rappe  
merce  
ceux  
dispa  
Et il  
ver at

lait le rôle historique de la papauté et prouvait que Benoît XV n'y avait pas été inférieur.

Ces écrivains ne se contentent pas d'écrire des articles directement inspirés par le dessein de manifester le dogme du catholicisme ou les actes de son Église. C'est là pour ainsi dire leur appui; c'est de ce point solide qu'ils partent pour faire pénétrer un meilleur esprit dans tout notre organisme, discuter, éclairer toutes les questions d'intérêt général, celles relatives à la famille et à la société, à l'État et aux individus, aux patrons et aux ouvriers, aux classes aisées qui ignorent trop leurs devoirs et au prolétariat dont l'existence est parfois si pénible. C'est l'un des mérites du *Devoir* d'émettre des idées claires et désintéressées, entre autres sujets, sur l'assistance sociale et l'effort économique par les articles de M. Dupire et de M. Pelletier, l'instruction publique et le syndicalisme par ceux de M. Héroux et de M. Bourassa.

### Le *Devoir* et la question sociale

Dans son message du premier de l'an, le lieutenant-gouverneur de notre province, sir Charles Fitzpatrick, rappelait les malaises que font naître l'industrie et le commerce entre patrons et ouvriers du Canada comme entre ceux des autres pays. Il recommandait la patience, la disparition de ces maux étant nécessairement lente à venir. Et il reprochait aux journaux que lisent les ouvriers d'activer au lieu de calmer l'ardeur des réclamants; il les accusait

de négliger l'inculcation des vertus essentielles du désintéressement et du dévouement à autrui avec lesquelles ces journaux, disait-il, auraient peur de rebuter leurs lecteurs. Si cette accusation contre la presse est fondée, le *Devoir* du moins fait exception. Il a compris la difficulté de la question sociale, la complexité des différents problèmes qu'elle pose; il s'est souvenu que ce n'est ni en un jour, ni par des expédients improvisés qu'on les pouvait résoudre. Ce sont des situations établies qu'il s'agit de modifier, de perfectionner, des conditions d'existence qu'il faut déterminer, des inégalités naturelles dont il faut amoindrir les conséquences. Ce grand labeur ne s'accomplira sans heurt et avec harmonie que si l'on éclaire les esprits, moralise les âmes, les fortifie par la justice et la charité. Il est urgent de créer des organismes, des associations, des œuvres de prévoyance et d'assistance qui, enveloppant toute la société, régularisent les moyens usités pour la production de ses richesses aussi bien que leur distribution et leur épargne. A ces résultats il faut les facteurs essentiels à tout progrès, le temps et la science, la patience et la générosité qu'inspire le christianisme. Ce n'est pas au *Devoir* que l'on peut reprocher d'avoir ignoré ces vérités. Sans imiter ceux qui donnent à leur indifférence le nom de patience et voudraient que la résignation fût l'unique remède aux maux dont souffrent tant de familles, tout en pressant les forts et les riches de s'intéresser davantage à la disparition des misères qui pèsent sur tant d'épaules humaines et qui sont, au dire de Léon XIII, imméritées, le *Devoir* s'est gardé de suggérer des

cha  
au f  
les  
plac  
que  
bles  
règl  
ce s  
les c  
pari

don  
son  
étra  
de p  
se c  
mieu  
mên  
je v  
son  
sont  
qu'i  
sans  
leur  
elle

changements hâtifs, des modifications de surface. C'est au fond même des questions qu'il pénètre. Pour indiquer les remèdes que lui suggère un examen consciencieux, il se place à un point de vue plus général et plus désintéressé que l'unique souci de plaire au lecteur, de flatter ses faiblesses. Aucune initiative sérieusement orientée vers le règlement des conflits sociaux ne l'a trouvé indifférent; à ce sujet il a facilité la diffusion de saines idées; il a secondé les centres d'activité dont la doctrine et les moyens d'action paraissaient favoriser ici le règne de la paix sociale.

### Il faut aider le *Devoir*

Cette façon d'agir du *Devoir* me fit voir en lui un outil dont profite notre société canadienne pour son maintien et son réel progrès. Et le jugeant ainsi, vous ne trouverez pas étrange que je l'aie dit. Ceux qui comme moi regrettent de prendre si faible part au mouvement intellectuel et social, se consolent par leurs paroles d'encouragement aux hommes mieux doués et plus généreux que Dieu a placés à la tête même de ce mouvement. Si vaines que soient ces paroles je voudrais du moins qu'elles servissent à rappeler au public son intérêt, son devoir de reconnaître les œuvres qui lui sont utiles et de les soutenir. Le public oublie le profit qu'il en tire et les sacrifices dont il bénéficie. Il les admire, sans le plus souvent leur apporter les ressources que requiert leur durée. Comment survivra l'institution qui n'a pour elle les intérêts d'aucun clan, d'aucune coterie, si tous les

hommes de bien ne la prennent à leur charge, ne se donnent la peine d'en étendre les moyens d'action, d'en multiplier ainsi les heureux effets ? Je souhaite que l'œuvre que poursuit le *Devoir* soit davantage comprise et qu'il lui en résulte un accroissement d'influence.

Dans l'article où il annonçait cette réunion, M. Omer Héroux notait avec justesse, je crois, que durant les dix dernières années, l'action du *Devoir* s'était constamment élevée. Il désirait que cette ascension se continuât, que cette fête fut le point de départ d'une bienfaisance supérieure. Vous aimerez sans doute que je vous laisse avec cette pensée d'Omer Héroux. Il convient de mettre en pleine lumière ce journaliste, modeste à l'excès et dont les qualités de cœur et d'esprit recherchent trop l'ombre. L'historien de notre génération rappellera les intelligences nombreuses que son âme aura éclairées, les initiatives guidées, les courages soutenus par sa solide amitié. Dans ce mot d'ordre qu'il vient de lancer, je vois la marque de son caractère. C'est vers la supériorité qu'il tend et qu'il entraîne les hommes auxquels il s'associe, les œuvres qu'il aide.

Je crois réelle cette volonté de perfectionnement chez M. Héroux, chez le directeur du *Devoir* et chez ses collaborateurs. Par son orientation sinon nouvelle du moins plus prononcée vers l'étude hautement poursuivie des questions d'ordre national, par son esprit mieux affirmé en ces dernières années de lutter principalement sur le terrain des idées et des œuvres liées à la vie morale et intellectuelle, sociale et économique de notre peuple, le *Devoir* est devenu

l'ur  
peu  
se  
de  
s'il  
tou  
du  
pro  
et

l'un de nos plus précieux instruments de combat. On ne peut que souhaiter que le rayonnement de son influence se prolonge et dure. Ce progrès sera hâté par l'efficacité de la sympathie du public. Comment la lui refuserait-il s'il comprend la nécessité où nous sommes de soutenir toutes les œuvres qui, assurant chez notre race la survivance du catholicisme et de la pensée française, maintiennent au profit de la Confédération canadienne un élément de force et de grandeur ?

## LE DEVOIR, SES PROMESSES D'AVENIR, SES CONDITIONS DE SURVIE

Discours de M. HENRI BOURASSA, directeur du *Devoir*.

Mesdames, Messieurs,

Si le programme de cette réunion avait été préparé uniquement selon mes désirs, mon nom n'y figurerait point. On eût laissé toute la place à des amis de l'extérieur, comme ceux dont vous venez d'applaudir les paroles réconfortantes. L'ensemble de ces témoignages intelligents et désintéressés aurait apporté au *Devoir* un appoint moral bien supérieur aux inévitables redites d'un homme qui a mis trop de lui-même dans l'organisation et le soutien de cette œuvre pour en parler avec un entier détachement et ajouter beaucoup de nouveau à ce qu'il en a dit ou écrit à maintes reprises. Les organisateurs de notre congrès d'étude et de cette soirée, appelée à en prolonger l'écho, en ont jugé autrement. Cet auditoire, fait de lecteurs et d'amis du *Devoir* venus de toutes les régions du Canada et même des États-Unis, compte, paraît-il, sur la présence active du directeur du journal et attend de lui des déclarations rendues plus impérieuses par ses longues et fréquentes absences, au cours des deux dernières années, et par la situation actuelle de

notre entreprise, parvenue à la fin de sa dixième année au prix de lourds sacrifices et à travers d'incessantes difficultés.

Ces considérations m'ont amené à subordonner mon opinion au bienveillant désir des amis dévoués dont le travail et le concours ont assuré le succès de cette fête d'anniversaire. D'ailleurs, et quoi qu'on en puisse penser, le devoir d'obéissance m'a toujours paru facile, quand il s'exerce au profit d'une autorité légitime. Et quel commandement peut être plus autorisé que celui d'amis éclairés, dont l'unique souci est de nous aider à faire du *Devoir* l'humble mais inlassable soutien des causes de l'Église et de la patrie ?

Comme tout acte d'obéissance, celui-ci m'apporte déjà une douce compensation : celle de pouvoir exprimer ici même notre vive et profonde reconnaissance à Monsieur le docteur Prince, aux organisateurs et aux membres de notre congrès d'étude, source de fécondes initiatives, ainsi qu'à Monsieur l'abbé Perrier et à Monsieur Antonio Perreault, dont les témoignages, éclairés par la foi, la science, la culture intellectuelle et la haute situation sociale, apportent à notre œuvre une si précieuse justification.

Plus consolante encore, la tâche m'incombe de déposer l'hommage de notre respectueuse gratitude aux pieds des deux éminents prélats dont M. le président vous a communiqué les lettres. Invités à notre réunion d'étude comme chefs des minorités catholiques et françaises confiées à leurs soins, ils n'ont pas voulu borner leur bienveillance à

se faire représenter au congrès par des délégués accrédités : ils ont daigné ajouter, en faveur du *Devoir*, ces paternels encouragements qui dépassent infiniment la mesure de nos efforts, de nos sacrifices, de nos mérites, et compensent avec usure les attaques violentes ou perfides dont notre œuvre n'a cessé d'être l'objet. Vous l'avouerez-vous ? Ces témoignages, partis de si haut puisqu'ils tombent des lèvres d'apôtres du Christ, de gardiens du peuple de Dieu, m'ont presque effrayé : ils m'ont fait mesurer l'étendue de nos responsabilités, la grandeur de la tâche qui s'impose à nos misérables personnes, si infirmes, hélas ! et si défaillantes. Daigne Dieu, dans son infinie miséricorde, venir au secours de notre faiblesse, et suppléer, par ses grâces et ses lumières, à tout ce qui nous manque pour accomplir la noble mission que nous tracent, et notre devoir, et ces précieux appuis.

Et afin d'obtenir ces secours d'En-Haut, sans lesquels nul ne peut rien faire de bon et de durable, ni penser droit, ni parler juste, ni même *vouloir* efficacement, nous supplions ces vénérables bienfaiteurs et tous nos guides religieux de nous donner le secours de leurs prières, de leurs conseils, voire de leurs réprimandes, si jamais nous bronchions dans la voie de la justice et de la vérité.

Ces remerciements, ces hommages, ces vœux, je les exprime ce soir au nom de mes collaborateurs, des amis dévoués qui ont prodigué à notre entreprise leur argent et leurs soins empressés, des propagandistes zélés du journal, enfin, en votre nom à tous, Mesdames et Messieurs, qui.

de  
pe  
d'  
j'c  
l'e  
se  
pr  
à  
cir  
à  
la  
dif  
les  
inc  
de  
pe  
tou  
lou

réu  
inv

depuis dix ans, entourez notre œuvre de vos fécondes sympathies.

Au même titre, je remercie Monsieur l'abbé Curotte d'avoir bien voulu honorer cette réunion de sa présence et j'ose le prier de transmettre à Monseigneur l'archevêque l'expression des vœux ardents que nous faisons, avec toutes ses vœux, pour le prompt rétablissement de sa santé, si précieuse à l'Église et à son diocèse.

Pour accomplir la tâche qui m'a été assignée, il me reste à vous parler... du *Devoir*. Les cadres que me tracent les circonstances, et aussi les vœux de nos congressistes, sont à peu près ceux-ci : marquer les résolutions qui guideront la marche du journal à l'avenir : signaler les principales difficultés à vaincre pour assurer son succès ; faire connaître les sacrifices accomplis par ceux qui l'ont soutenu ; enfin, indiquer sommairement à tous ceux qui croient à l'utilité de notre œuvre les moyens d'action et les concours qui peuvent assurer sa survie, étendre et fortifier son influence, tout en allégeant le fardeau qui a pesé jusqu'ici, et fort lourdement, sur quelques épaules.

## I

### La marche du *Devoir*

Lors du cinquième anniversaire du *Devoir*, dans une réunion dont celle de ce soir est la fidèle réplique, après avoir invité mes auditeurs et nos lecteurs à relire notre programme

initial, je posais cette question : « Au cours des cinq « années qui viennent de s'écouler, avons-nous été fidèles à « nos principes et aux résolutions que nous avons prises ? » Afin de susciter dans tous les esprits honnêtes une réponse intelligente, je faisais ensuite une revue générale de la route parcourue, des campagnes faites ou soutenues, des initiatives suscitées, des œuvres encouragées. Amis, adversaires et neutres étaient conviés à reviser cet examen de conscience et à juger si nous avions tenu nos engagements. <sup>1</sup>

De ces engagements, j'insistais surtout sur celui pris dès le premier numéro du journal, de rester « absolument indépendant des partis politiques et de toute influence financière », et d'être toujours, « en matière religieuse, soumis de cœur et d'esprit à l'autorité de l'Église ». De notre fidélité à tenir cette double promesse, je n'eus pas de peine à faire la démonstration. Aujourd'hui, après une nouvelle épreuve de cinq années, subie en plein cœur de l'une des périodes les plus tourmentées de la vie nationale, de la vie du monde et de la vie de l'Église, une nouvelle démonstration de ce genre serait à la fois oiseuse et grotesque. Un second plaidoyer de justification serait, de notre part, un manque de dignité et une moquerie de mauvais goût à l'endroit d'un auditoire intelligent et impartial. S'il reste des gens qui, ayant lu le *Devoir* depuis cinq ans, depuis dix

<sup>1</sup> Le compte rendu complet de la célébration du *Cinquième anniversaire du Devoir* a été publié en brochure (en vente au *Devoir*, 75 sous, port 3 sous).

Le discours de M. Bourassa a été publié séparément avec le programme du journal (10 sous, port 2 sous).

ans, doutent encore de sa foi et de ses mœurs, de sa docilité aux directions de l'Église et de son indépendance politique, ce serait peine perdue que de vouloir percer l'entendement des uns ou éclairer la mauvaise foi des autres.

Mais, dans cette revue de cinquième année, j'avais pris un nouvel engagement conditionnel. « Les luttes politiques, disais-je, ont occupé dans le journal une place considérable, moins exclusive qu'on ne le croit généralement, mais *plus large qu'elles n'y tiendront, je l'espère, à l'avenir.* » Il n'y avait là, en apparence, qu'une formule d'espoir, à peine une intention. Dans mon for intérieur, il y avait plus que cela : la ferme détermination de faire plus étroite la part de la politique dans la propagande d'idées poursuivie par le journal et d'accorder une attention croissante aux questions sociales et religieuses, aux problèmes d'ordre moral qui se posent de plus en plus nombreux et complexes à la conscience des catholiques du Canada, à l'attention de tous les peuples de la terre.

Ce soir, et sur ce point particulier, j'en appelle de nouveau, en toute confiance, au jugement impartial de nos lecteurs, amis, adversaires ou indifférents. Avons-nous réalisé l'espoir exprimé il y a cinq ans ? Le *Devoir* a-t-il tenu l'engagement implicite pris par son directeur de s'occuper moins de politique et davantage d'idées et d'œuvres sociales ?

### Évolution du *Devoir*

S'il était besoin d'éclairer la conscience du tribunal d'opinion auquel je m'adresse, il suffirait de parcourir la série des numéros parus depuis cinq ans. A la fin de notre premier lustre, — si l'on me permet cette expression solennelle et désuète — je n'eus pas de peine à démontrer que le *Devoir* avait conservé son entière indépendance à l'égard des *partis* politiques. Aujourd'hui, il serait aussi facile de démontrer qu'il est de plus en plus indépendant de la *politique*.

Cette démonstration, presque inutile, M. Perrault me dispense de la faire. Avec la sérénité d'esprit qui le distingue, il a marqué l'évolution du journal. Il a bien voulu ajouter que ses sympathies pour notre œuvre avaient grandi avec notre éloignement des luttes politiques. Ce témoignage d'un esprit averti, impartial et bienveillant sans faiblesse, cet encouragement d'un homme de cœur, de pensée et d'études, qui ne fut pas de nos ouvriers de la première heure, nous touche profondément et nous éclaire en nous fortifiant. Au nom de mes collaborateurs et au mien, je l'en remercie du fond du cœur.

Si ma conception du programme de cette soirée avait prévalu, d'autres témoignages du même genre se seraient ajoutés à celui de M. Perrault. Des propagandistes d'idées, des hommes d'œuvres, tous étrangers à la politique, seraient venus témoigner des services que le *Devoir* a rendus aux

œu  
la 1  
not  
bre  
à n  
con  
à l  
assu  
*Dev*  
moi

ce c  
la p  
aux  
dou  
et r  
dan  
jou  
œuv  
moi  
M.  
com  
me  
d'ét

que  
tion  
réfle

œuvres et aux idées les plus propres à fortifier le moral de la race, à nourrir son esprit, à propager et affermir dans notre pays le règne social du Christ. La présence nombreuse et le concours actif de ces apôtres, prêtres ou laïques, à notre congrès d'étude nous ont, du moins, donné la preuve consolante qu'ils ne nous jugent pas indignes de collaborer à leur fécond apostolat. Plusieurs ont bien voulu nous assurer, à maintes reprises et depuis longtemps déjà, que le *Devoir* est l'un des appuis les plus efficaces des œuvres et des mouvements sociaux catholiques.

En toute justice pour mes collaborateurs, je dois répéter ce que je disais dès le cinquième anniversaire : même dans la première période, le *Devoir* s'est beaucoup moins livré aux luttes politiques qu'on ne l'a cru généralement. Sans doute, l'éclat de ces disputes, la violence des coups portés et reçus, ont contribué à créer cette impression. Cependant, même au cours de cette période mouvementée, le journal a fait une part très large aux idées générales, aux œuvres sociales, aux saines productions littéraires. Le moins *politicien* — par tempérament — de nos rédacteurs, M. Héroux, m'en faisait l'observation, après une revue complète de ces cinq premières années. « Je suis étonné, » me disait-il, « de tout ce que nous avons écrit et publié d'étranger à la politique. »

Quoi qu'il en soit, ce n'est plus aujourd'hui un espoir que j'exprime, avec quelque crainte d'incomplète réalisation. C'est une ligne de conduite, adoptée après mûre réflexion et suivie depuis assez longtemps déjà, dont je vous

annonce la poursuite définitive. Plus que jamais le *Devoir* sera un « vulgarisateur d'idées, » l'interprète de principes déterminés, le soutien d'œuvres fécondes et durables. « Organe de combat » il le reste; mais les combats qu'il veut soutenir seront de moins en moins les luttes stériles et énervantes de la politique, de plus en plus les combats salutaires de la justice contre l'iniquité, de la vérité contre l'erreur, de la foi qui sauve contre l'impiété ou l'indifférence qui perdent, de la charité sociale contre l'égoïsme individuel.

### Le *Devoir* et la politique

Si je n'écoutais que mes goûts personnels... et mes dégoûts, amoncelés dans un contact de vingt ans avec la politique et les politiciens, je vous dirais tout de suite : soyez sans crainte, jamais plus le *Devoir* ne s'occupera de politique.

Cette parole, je n'ai pas le droit de la prononcer. Aucun journal, aucun journal catholique surtout, n'a le droit de se désintéresser de la politique de son pays, ni de la politique du monde. Obligé par sa mission d'éclairer ses lecteurs, un organe de principes et d'idées catholiques n'a pas le droit de ne pas exprimer, dans la mesure de sa compétence, une opinion franche et loyale sur tous les problèmes politiques concrets, car il n'en est aucun qui, par un côté ou un autre, directement ou indirectement, n'affecte les intérêts de la société civile ou les principes et les droits de la société ecclésiastique. Quelle question politique ne

touch  
social

Le  
pays,  
lités.

élect

popu

le se

effica

tits c

politi

dans

du lil

que,

mora

social

à cet

mode

tout

(

parvi

notio

social

plicat

dans l

du ve

l

d'une

ne touche ni à la morale, ni à la justice, ni au droit, ni à l'ordre social, ni à la vérité ?

Le devoir d'éclairer l'opinion publique s'impose, en tout pays, à tout journal catholique conscient de ses responsabilités. Il est plus impérieux dans les pays affligés du régime électoral et démocratique, où les sursauts de la conscience populaire, pourvu qu'elle soit bien éclairée et dirigée dans le sens de la vérité, constituent souvent le seul correctif efficace aux errements de la politique, le seul frein aux appétits désordonnés et aux entreprises délétères ou idiotes des politiciens. Cette tâche, enfin, s'impose encore davantage dans un pays infesté du virus protestant, du faux principe du libre examen, lequel, appliqué à l'ordre social et politique, a commencé par établir une cloison étanche entre la morale, gouvernée par le dogme, et les activités politiques, sociales et même purement professionnelles, pour aboutir à cet athéisme public qui est le grand crime de la société moderne et dont notre pays n'est guère moins coupable que tout autre.

Or, je vous le demande, comment le journal catholique parviendra-t-il à éclairer l'opinion, à faire revivre les justes notions de la vérité sociale, de la justice sociale, de la foi sociale, s'il n'amène pas ses lecteurs à faire chaque jour l'application des principes aux questions concrètes qui se posent dans la vie courante de la nation et qui appellent la sanction du vote populaire ?

N'est-ce pas l'absence, durant de longues années, d'une presse catholique, d'une presse de principes et d'idées.

*s'occupant de politique sans être liée à la politique*, qui a permis, chez nous, ces effroyables déchéances de la conscience nationale, cette baisse générale et constante de la moralité publique, dont les ignominies politiques sont l'inévitable résultante ? N'est-ce pas la nécessité de l'application concrète des principes de la morale chrétienne à la vie politique, sociale et professionnelle qui a fait souhaiter par tous les papes de notre époque la création d'une presse catholique appelée à prolonger l'action sociale du père de famille, de l'éducateur, voire celle du catéchiste et du prédicateur ?

Le seul journal qui ait, autrefois, rempli cette tâche, c'est la *Vérité* (de Québec). M. Perrault a rappelé la mémoire de l'homme de très grand mérite qui en fut à la fois le fondateur, le directeur, le rédacteur et l'imprimeur, M. Tardivel. Nous avons tous le devoir de rendre hommage au pionnier de la presse catholique laïque au Canada français.

Je suis donc forcé de vous dire qu'en dépit de nos répugnances à tous et de mes dégoûts personnels, le *Devoir*, parce que journal de principes et d'idées, parce que journal catholique, continuera à s'occuper de politique, à parler des choses et des hommes de la politique. Mais il s'en occupera moins ; ou plutôt, il s'en occupera *autrement* que par le passé ; et surtout, il en parlera différemment. Du reste, c'est ce qu'il a commencé de faire depuis longtemps déjà : M. Perrault n'est pas le seul à l'avoir constaté.

Ici, il me paraît nécessaire de faire une sorte de confession intime, quelque répugnance que j'éprouve à étaler mes

préo  
du l  
s'im  
auss  
de ce

men  
app  
avec  
sur  
polit

regr  
truit  
ajou  
app  
du f

tage  
son

d'un  
défir  
Qui  
d'Or

préoccupations personnelles, même devant la grande famille du *Devoir*, si unie de cœur et d'esprit. Ces explications s'imposent, en toute justice pour mes collaborateurs et aussi pour les nombreux amis du journal qui se préoccupent de ce que je pourrais appeler sa *ligne politique*.

### Absence du directeur

Pendant près de deux années, j'ai été presque constamment absent du journal. Je n'y ai fait que de très brèves apparitions, trop courtes pour me permettre de discuter avec mes collaborateurs l'orientation particulière du *Devoir* sur les diverses questions qui surgissaient à l'horizon politique.

Quelques lecteurs m'ont fait l'honneur d'exprimer leur regret de mon silence prolongé. Plusieurs d'entre eux, instruits des causes intimes de ce silence, ont bien voulu y ajouter des témoignages de discrète sympathie qui m'ont apporté de douces consolations. Je les en remercie ce soir du fond de l'âme.

Mais ce que je veux mettre en lumière, ce sont les avantages que le *Devoir* a tirés de cette retraite momentanée de son directeur.

Elle a prouvé, d'abord, que le *Devoir* n'est pas l'œuvre d'un homme et que, la disparition de cet homme fût-elle définitive, l'œuvre subsisterait, utile, féconde et intéressante. Qui oserait dire aujourd'hui que le *Devoir*, sous la direction d'Omer Héroux et de Georges Pelletier, ou de successeurs

formés à leur école, ne vaudrait pas le *Devoir* dirigé par Henri Bourassa ? Pour ma part, je le confesse en toute franchise, le journal m'a paru plus intéressant, plus varié et en même temps plus uniformément *lisible* quand sa première page ne débordait pas des flots de la prose surabondante et lourde de son directeur. Que voulez-vous ? un orateur déformé par vingt ans de campagnes électorales, aggravés de seize années de parlementarisme, n'acquiert pas, à quarante-deux ans, le style alerte et concis du vrai journaliste.

Mais ce qui importe beaucoup plus que les qualités de forme et de facture littéraire, mon absence a facilité l'évolution que je souhaitais depuis longtemps et dont M. Perrault a bien voulu signaler les heureux effets.

Il y a cinq ans, j'ai parlé de l'étroit accord de principes et de pensée qui existe entre mes collaborateurs et moi. Cette unité de fond, rendue à la fois plus forte et plus facile par l'exercice de la responsabilité personnelle de chaque rédacteur et l'usage de l'article signé, m'a permis de laisser à mes collaborateurs la plus entière liberté d'allures. En 1915, je disais : « je n'ai jamais donné un ordre à un seul de mes rédacteurs, pas même une direction. » Cette situation n'a pas changé. Après dix ans, j'en suis encore à attendre — sans la désirer le moins du monde — l'occasion d'exercer mon pouvoir dictatorial. Et l'on prétendra, après cela, que les gens du *Devoir* sont d'abominables révolutionnaires, impossibles à gouverner !

Naturellement, chez nous comme dans tout journal bien ordonné et libre d'attaches occultes ou étrangères, c'est le directeur qui donne l'orientation politique. C'est lui qui, généralement, formule l'attitude initiale sur toute question nouvelle et importante.

Moi absent, ceux des rédacteurs sur qui la direction du journal retombait tout entière, ont jugé qu'ils ne leur appartenait pas de lancer le *Devoir* à fond de train dans toutes les impasses de la politique; ce qui ne les a pas empêchés, du reste, de continuer à faire porter l'attention du lecteur sur toutes les questions qui s'imposaient à leur vigilance. En se partageant le fardeau que j'avais dû leur abandonner pour longtemps, ils ont continué à porter vaillamment leur propre charge. Qu'il me soit permis de leur en exprimer ici toute ma reconnaissance personnelle et de leur offrir, en même temps, les félicitations des lecteurs du *Devoir*. Ils ont gagné plus que leurs épauettes : ils ont conquis leur bâton de maréchal. Ils ont prouvé qu'ils savent commander aussi bien que servir. Et, pour revenir à l'orientation du journal, ils lui ont donné tout juste le ton que je voulais lui voir prendre et que j'entends bien conserver.

Un troisième avantage que le *Devoir* a trouvé dans l'absence de son directeur, c'est celui que valent à toute oeuvre humaine la retraite et la réflexion éclairées par la prière. Au cours de longs mois de repos forcé et d'angoisses morales, le Dieu de toute bonté, fléchi par des sacrifices et des dévouements que je ne méritais pas, m'a fait la faveur inappréciable de comprendre la valeur éducatrice de

l'épreuve. Pardonnez-moi cette effusion intime; elle est essentielle aux explications qui vont suivre.

Détaché de tout ce qui peut retenir l'homme aux espérances de la terre, affranchi des derniers vestiges d'ambition ou des plus lointains soucis de gloriole ou de succès personnel, je suis rentré au poste, résolu à consacrer le reste de ma vie à cette œuvre, conçue dans une pensée droite mais trop humaine peut-être; plus que jamais résolu aussi à faire servir cette œuvre aux conquêtes du bien, de la justice, de la vérité, au triomphe de l'Église, à la gloire de Dieu vers qui doivent tendre tous nos efforts, toutes nos pensées.

### Ascension morale

Est-ce à dire que le *Devoir* va tomber dans le *mysticisme*, selon l'expression d'un journaliste quelconque? Qu'on se rassure. Cela n'entre ni dans nos fonctions ni dans les cadres de notre œuvre. Le *Devoir*, dirigé et rédigé par des hommes ordinaires, va continuer à parler le langage des hommes, à traiter de toutes choses humaines qui relèvent de sa compétence. Comme par le passé, il parlera d'œuvres sociales, d'histoire et de littérature, d'instruction publique et d'hygiène, de politique internationale et de politique intérieure. Il défendra les droits des Canadiens français contre ceux qui veulent les supprimer ou les amoindrir; il poursuivra la lutte contre l'impérialisme ou l'internationalisme, contre le féminisme et le socialisme, contre le ploutocratie ou le *bolchevisme*, contre toutes les folies, les sottises et

les  
des  
inté  
qui

ren  
nos  
de :  
non  
con  
hun  
vou  
et t  
selo

foi  
jou  
de,  
et d  
pris  
auss  
ter,  
que  
auss  
nent

prat  
de f

les hérésies de notre temps. Il continuera à combattre les destructeurs de l'ordre social, les ennemis extérieurs ou intérieurs de la patrie, les hommes, les factions et les partis qui se font les agents du mal ou ses complices.

Tout ce qu'il y a de changé, ou plutôt de rectifié et de renforcé, c'est notre détermination de subordonner toutes nos luttes et tous nos efforts à l'unique et constante pensée de servir Dieu; c'est le désir accru d'amener le plus grand nombre possible de nos lecteurs et de nos compatriotes à comprendre que toutes les sociétés et toutes les institutions humaines doivent tendre vers Dieu; et, par conséquent, à *vouloir* que la société particulière dont nous faisons partie et toutes les institutions qu'elle renferme soient ordonnées selon les lois et les desseins de Dieu.

Indépendamment de sa valeur morale comme acte de foi et d'hommage à Dieu, cette détermination a, pour un journal ou pour toute œuvre d'enseignement et de propagande, l'immense avantage d'élargir singulièrement les horizons et de soustraire ceux qui la prennent aux entraves du parti-pris et des préoccupations personnelles. Elle leur permet aussi d'établir, entre les questions qu'ils sont appelés à traiter, une hiérarchie d'importance beaucoup mieux ordonnée que la passion de la politique ne le peut faire, plus conforme aussi aux véritables intérêts, aux intérêts fonciers et permanents de la société où leur action s'exerce.

En ce qui nous concerne, voici à quelles conclusions pratiques cette résolution nous amène. C'est qu'au lieu de faire porter notre principal effort à combattre les enne-

mis de l'Église, de la race, de la patrie canadienne ou de la petite patrie canadienne-française, nous voulons nous appliquer davantage à fortifier chez nos compatriotes l'attachement à l'Église notre mère, la fierté de race, la fidélité aux traditions, le vrai patriotisme gouverné par la foi, éclairé par les leçons de l'histoire. Condamnons l'impiété et l'indifférence, fort bien; mais surtout, fortifions notre foi et vivons-la dans la vie publique et professionnelle. Combattons l'impérialisme, cette poussée d'orgueil et de cupidité; mais, avant tout, faisons croître en nous-mêmes un nationalisme sain, solide, fondé sur le vrai patriotisme chrétien. Dénonçons l'internationalisme, le socialisme, le syndicalisme neutre, parfait; mais ce qui presse davantage c'est d'éveiller le sens social catholique, de fonder et d'encourager les œuvres sociales nationales et chrétiennes. Tenons tête aux ennemis de la langue et de la civilisation françaises, c'est notre droit; mais commençons par les conserver intacts chez nous, et surtout n'oublions pas que nous ne mériterons de les garder qu'à la condition d'en faire les armes défensives de notre foi et de nos traditions catholiques. Stigmatisons le vol public, la concussion, la vénalité des politiciens, c'est un devoir; mais efforçons-nous d'abord de faire revivre en nous les traditions d'honneur et de probité de nos ancêtres et d'éveiller la conscience populaire qui seule gardera la vertu des gouvernants et l'intégrité des coffres-forts.

à c  
le  
« c  
qu  
te  
pa  
me  
Ri  
n'  
est  
gé  
go  
co  
va  
  
mi  
qu  
de  
cô  
no  
  
je  
ce  
la  
ju

### Action politique et sociale

Ce programme d'action morale peut paraître insuffisant à ceux de nos amis qui, à l'inverse de M. Perrault, regrettent le temps où le *Devoir* et son directeur faisaient davantage « de la politique ». Ceux-là, je le sais, croient sincèrement que nous devrions revenir à l'action politique directe et tenter de faire pénétrer nos principes et nos idées dans les parlements au moyen d'un parti organisé. Là-dessus, je me suis expliqué nettement au cinquième anniversaire. Rien de ce qui s'est passé depuis, au Canada ou ailleurs, n'est venu changer ma manière de voir. Au contraire, s'il est une chose qui se dégage de la guerre, c'est la faillite générale du parlementarisme, comme moyen efficace de gouvernement, comme garantie d'ordre et de saine liberté, comme foyer de propagande d'idées. La lutte des classes va porter les derniers coups à cette charpente vermoulue.

Ce qui me paraît clair, c'est que tous les efforts bons et mauvais, reconSTRUCTEURS et DÉMOLISSEURS, se portent sur les questions sociales et précipitent des solutions qui échappent de plus en plus à l'action des parlements. C'est donc du côté des problèmes sociaux qu'il est urgent de concentrer notre attention et nos activités.

Quoi qu'il en soit, à ceux de nos amis qui forment ce que je pourrais appeler le groupe politique, je me borne à faire cette amicale proposition. Qu'ils nous aident à réveiller la conscience nationale, à rétablir dans notre population la juste notion des droits de Dieu, de l'Église, de la famille,

de la société chrétienne, de la patrie; qu'ils poussent avec nous à la multiplication des œuvres de conservation sociale et de défense nationale; et si jamais l'action parlementaire s'impose, ce travail de réfection morale constituera le point d'appui le plus solide de leurs activités politiques, le plus sûr garant de l'efficacité de leurs efforts.

Déjà les partis et les politiciens actuels subissent l'effet du travail accompli. L'un de nos meilleurs amis, M Monette, le signalait dans une lettre pleine d'esprit et de sens.<sup>1</sup> Il devient à la mode de se mettre dans la ligne du *Devoir*... tout en continuant, évidemment, à en dire beaucoup de mal (moins qu'autrefois, cependant.) Que sera-ce le jour où le *Devoir* et, dans leurs sphères respectives, l'*Action Catholique* et le *Droit* auront peu à peu déplacé les journaux de parti et les gazettes d'affaires ?

Si l'on juge que le maintien et la diffusion du *Devoir* et des autres journaux catholiques, indépendants des partis, de la finance et de la politique, sont nécessaires, permettez-moi de vous rappeler sommairement les difficultés à vaincre les sacrifices faits et à faire, les moyens de propagande à adopter.

Naturellement ma tâche, ce soir, se borne à parler du *Devoir*. Si nos confrères de la presse catholique trouvent quelque profit à confronter leurs expériences et les nôtres, à imiter nos initiatives, à demander à leurs amis particuliers des services analogues à ceux que nous attendons de nos

<sup>1</sup> Parue dans le *Devoir* du 7 janvier

am  
div  
ser  
suc  
gar  
l'A  
ête

lui  
sur  
Il  
diff  
tou  
dar  
tro  
per  
ceu  
le c  
néc  
clu  
doi  
me

amis, nous nous en réjouissons cordialement. En dépit de divergences secondaires, ou passagères, nous sommes au service des mêmes causes. Nous souhaitons ardemment le succès du *Droit*, d'Ottawa, cette vaillante sentinelle d'avant-garde. Nous faisons des vœux non moins sincères pour que l'*Action catholique*, telle qu'aujourd'hui inspirée et rédigée, étende son influence trop longtemps comprimée.

## II

### Obstacles et difficultés

Dès avant sa naissance, le *Devoir* a vu se dresser devant lui de formidables obstacles. Il en a rencontré plusieurs sur sa route. Il en aperçoit de nombreux à l'horizon. Il ne s'en plaint pas. Les contradictions morales et les difficultés matérielles sont les conditions nécessaires de toute œuvre humaine, de toute *bonne* œuvre surtout. C'est dans l'épreuve et la lutte que les œuvres se trempent et trouvent à la fois la démonstration de leur utilité et la force persévérante qui en assure le succès. Encore faut-il que ceux qui s'y intéressent aient la claire vision de ces obstacles, le courage de les vaincre et l'esprit de sacrifice et d'endurance nécessaire pour en venir à bout. La confiance en Dieu n'exclut ni la prudence, ni le travail. *Aide-toi, le ciel t'aidera*, doivent se répéter sans cesse les hommes d'œuvres.

Dans l'ordre des difficultés matérielles, — intrinsèquement matérielles ou résultant de causes morales — le *Devoir*

a dû et doit encore faire face à trois catégories d'obstacles : 1<sup>o</sup>, ceux que rencontrent, de nos jours et dans notre pays, tous les journaux quotidiens; 2<sup>o</sup>, ceux qui s'opposent au succès des organes de principes ou d'idées, jaloux de leur indépendance morale; 3<sup>o</sup>, ceux qui tiennent à la situation particulière du *Devoir*.

Un journaliste de longue expérience me disait, à l'époque où le *Devoir* a été fondé, qu'un journal devait compter sur dix à douze années de déficit avant de pouvoir boucler son budget. Il estimait à un quart de million le capital minimum nécessaire à l'établissement d'un nouveau quotidien à Montréal et à son maintien pendant les années de croissance. Ces calculs, notez-le bien, étaient basés sur les prix d'il y a dix ans et s'appliquaient à un journal ordinaire, acceptant toutes les catégories d'annonces.

Le *Devoir* a débuté avec un capital de cent mille piastres. Dès sa naissance il a exclu de ses colonnes de nombreuses annonces, fort payantes, qui font le plus clair du budget des journaux d'affaires et des organes politiques. Il s'est interdit toute subvention des partis politiques, des sociétés financières, grosses ou petites, des lanceurs d'affaires de toutes sortes. Au temps où il faisait la lutte au ministère libéral, il a même poussé le scrupule jusqu'à refuser de publier, avec ou sans subsides, les articles-réclames de la Ligue antiréciprociste, dont les organes officiels du parti libéral remplissaient leurs colonnes, moyennant finances.

On a beaucoup parlé, et jusqu'au parlement, de subventions versées au *Devoir* par les organisateurs du parti

conse  
blagu  
l'hist  
leur v  
alime

1911,  
aux é  
à la  
histo  
rant  
maur

neme  
de la  
ment  
le tir  
à sor  
dans  
notre

venti  
il n'a  
MacI  
de se  
de N

conser

conservateur, durant les élections de 1911. C'est une bonne blague, et une méchante calomnie, qui vaut tout juste l'histoire, répandue par certaines feuilles bien connues pour leur vénalité chronique, des fonds secrets venus d'Allemagne alimenter la caisse du *Devoir*.

Tout ce que nous avons retiré de notre campagne de 1911, c'est le prix régulier d'abonnements éphémères servis aux électeurs de certains comtés du Québec et de l'Ontario, à la demande du comité conservateur. J'ai raconté cette histoire dans le temps.<sup>1</sup> Elle n'a certes rien de déshonorant pour le *Devoir*. Si elle a mis les chefs du parti tory en mauvaise posture, ce n'est pas notre faute.

L'accroissement de tirage et de recettes que ces abonnements supplémentaires nous ont valu s'est répété au cours de la campagne contre la conscription. Cette fois, le recrutement s'est fait surtout parmi les libéraux. La crise passée, le tirage est retombé, comme après la campagne de 1911, à son cours normal. Quant aux recettes, elles n'ont figuré, dans l'un et l'autre cas, que pour une minime fraction de notre budget ordinaire.

La vérité, c'est que le *Devoir* n'a pas plus connu les subventions du parti conservateur que celles du parti libéral; il n'a pas plus palpé les dollars de sir Hugh Graham, de Mackenzie et Mann, du *Tramway* ou de toute autre clique de *schemers* politiques ou financiers que les livres sterling de Northcliffe ou de Beaverbrook et les marks du Kaiser

<sup>1</sup> *Devoir* du 3 juin 1913 : *Le Nationalisme et les partis — Le parti conservateur s'abonne au Devoir*.

ou du comte Bernstorff. Le *Devoir* a les mains nettes... et la bourse légère.

La vérité, c'est que si les campagnes politiques ont valu au journal quelques succès passagers, elles lui ont attiré la haine et la rancune des politiciens de tout acabit. Les deux partis ont pratiqué contre lui le désabonnement systématique, et ils y ont mis beaucoup plus d'ardeur et de constance qu'à lui fournir des recrues, aux heures où ils trouvaient profit à s'abriter derrière lui.

La vérité, c'est que l'indépendance du journal, ses luttes constantes pour l'Église, le Pape, la patrie, les droits fondamentaux des Canadiens français, lui ont enlevé de nombreuses annonces de commerce; et que les négociants canadiens-français et catholiques, sauf de rares exceptions, n'ont pas encore compris qu'ils doivent, dans une certaine mesure, empêcher l'affamation de la presse catholique et indépendante par la finance et le commerce mis au service des ennemis de l'Église et de la race. De ce seul fait, le budget du *Devoir* a subi d'énormes coupures, en plus de celles qu'il a pratiquées lui-même par l'exclusion volontaire d'annonces qui lui paraissaient incompatibles avec son caractère.

### Obstacles particuliers

Les obstacles que je viens d'énumérer ne nous sont pas absolument propres. Nos confrères de l'*Action Catholique* et du *Droit* en ont rencontré de semblables. Tout journal catholique, jaloux de sa dignité et de son indépendance, les

trou  
Mai  
du L

com  
réal

sour  
la co  
ques  
taire  
digni  
simp  
de p  
extér

— a  
tions  
nels.  
plus  
à cau  
aussi  
à ceu  
ont c  
N'em  
de ce  
temp  
l'adm

trouverait sur son chemin, à des degrés divers d'intensité. Mais il en est d'autres qui tiennent au caractère particulier du *Devoir*, de son personnel, du milieu où il se publie.

Et d'abord, la fondation et le maintien d'un journal comme le *Devoir* sont nécessairement plus coûteux à Montréal qu'à Québec, par exemple.

Ensuite, au caractère moral du journal, qui lui ferme les sources de profit interdites à tout organe catholique, s'ajoute la composition de son personnel, entièrement formé de laïques, ayant tous des charges de famille — même les célibataires — et obligés, comme le journal lui-même, à une dignité de vie qui ferme la porte aux pécules illicites ou simplement louches. De plus, ses rédacteurs sont appelés, de par leur situation, à collaborer à une foule d'œuvres extérieures, plus méritoires que rémunératrices.

Le genre de rédaction adopté — celui des articles signés — a valu à nos collaborateurs d'appréciables compensations morales et intellectuelles et de légitimes succès personnels. A plusieurs, il a ouvert la voie vers des situations plus avantageuses. On est venu les chercher chez nous, à cause de la réputation qu'ils s'y étaient faite — parfois aussi pour embarrasser le journal. Nous n'en voulons pas à ceux qui nous ont quittés : d'autant moins que la plupart ont conservé avec nous d'agréables liens de sympathie. N'empêche que ces départs successifs ont alourdi le fardeau de ceux restés fidèles au poste et entraîné des dislocations temporaires de service qui ont ajouté aux embarras de l'administration.

Mais le plus gros obstacle, peut-être, c'est le fait que le *Devoir* se publie dans le milieu le plus contaminé de la province, sinon du pays, par la presse à tapage, à ramage et à images. Plusieurs de nos congressistes, dans l'intention sincère de nous aider, nous ont posé cette question : « Ne pourriez-vous donner au *Devoir* un cachet plus populaire, dans le fond et dans la forme ? le faire plus volumineux, avec des titres plus saillants ? publier quelques illustrations, portraits, etc. ? donner moins d'espace aux articles trop sérieux, aux reproductions trop littéraires, et faire plus large la part des nouvelles et des rubriques populaires ? »

A cette question — et je remercie sincèrement ceux qui l'ont posée — quelques réponses péremptoires s'imposent.

Tout ce qui tend à accroître le volume du journal, à l'heure actuelle, est inacceptable, tant à cause du coût du papier que de l'accroissement formidable de la main-d'œuvre. Notez bien ceci : les journaux *jaunes*, et même les journaux convenables dont le numéro dépasse huit ou dix pages, fournissent au lecteur et à l'abonné un objet dont le coût matériel excède, et de beaucoup, le prix reçu. Ce sont les annonceurs qui remboursent aux journaux le déficit dont profite l'abonné. En retour, la plupart des journaux font plier leurs principes au gré de leurs gros annonceurs. C'est ce que personne, parmi nos amis, n'attend du *Devoir*.

En second lieu, le *Devoir* ne peut perdre de vue l'objectif qu'il s'est proposé : réagir, même dans la forme, contre le mal causé par la presse *jaune*, par la *grosse* presse. Céder au goût faussé du public, c'est contribuer à entretenir le mal.

au j  
de l  
celle  
puis  
pou  
de r  
parr  
tolèr  
com  
qu'u  
vos  
moré  
plus,  
une r  
drion  
pas g  
tord-l  
(  
matér  
la for  
au pr  
par le  
fortifi  
C  
de no  
ner, n  
goût e

En troisième lieu, ces changements ne profiteraient pas au journal. Ce qu'il gagnerait avec une certaine catégorie de lecteurs, il le perdrait avec une autre, la sienne propre, celle dont il satisfait les goûts, dont il nourrit les idées. Et puis, indépendamment du coût de ces modifications, nous ne pourrions pas, nous ne voudrions pas les pousser au point de rivaliser avec les journaux *jaunes*. Aucun de nos amis, parmi ceux mêmes qui ont suggéré ces changements, ne tolérerait aucune atteinte à la morale, à la vérité, au sens commun. Là-dessus, tous sont d'accord. Il n'y a eu qu'une voix, au congrès, pour nous dire : « Gardez intacts vos principes, vos idées, votre indépendance, votre tenue morale et intellectuelle. » Nous pourrions donc, tout au plus, faire du *Devoir*, à prix d'argent que nous n'avons pas, une mince réplique de la *Presse* et de la *Patrie*. Nous y perdriions dans l'estime des gens de goût; nous n'y gagnerions pas grand'chose auprès des habitués du *brûle-gueule* et du *tord-boyaux*.

Qu'on retienne bien ceci. *Le Devoir réussira, même matériellement, dans la mesure où il se distinguera, même dans la forme, des autres journaux.* Cette conviction, je l'avais au premier jour. Une expérience de dix années, confirmée par le témoignage de la grande majorité de nos amis, l'a fortifiée à demeure.

Cet obstacle, très réel, nous avons donc le devoir, non de nous y buter ni de quitter la voie droite pour le contourner, mais de le renverser par une action persévérante sur le goût et l'esprit du public.

Oh ! je le sais, ce n'est pas la route du succès prompt et facile. Que voulez-vous ? Le *Devoir* n'est pas appelé à suivre les pentes douces... qui souvent mènent aux fondrières. Œuvre de sacrifices et d'efforts constants, il se maintiendra par le sacrifice et l'effort. Et voilà qui m'amène au troisième chapitre de cette revue déjà trop longue.

### III

#### Les sacrifices

Il y a cinq ans, je disais à nos amis de l'extérieur : « Des peines et des misères de tous genres qu'il nous a fallu « subir, je ne vous entretiendrai pas. Nous avons, Dieu « merci, la pudeur comme la fierté de nos sacrifices. » On m'a persuadé que le temps est venu de rompre ce silence et de faire connaître à la grande famille du *Devoir* le secret de sa survie depuis dix ans. Et pourquoi pas ? N'entrait-il pas dans cette réserve un élément d'orgueil et de respect humain ? Et puis, n'est-il pas juste de rendre hommage à ceux dont le nom n'apparaît jamais dans le journal mais dont la main secourable et l'incessant appui l'ont maintes fois sauvé de la mort ? Enfin, n'est-il pas opportun, en faisant connaître ces dévouements, de susciter au *Devoir* de nouveaux concours ?

L'observation récente d'un collaborateur intime m'y a décidé, plus que toute autre suggestion. En contact avec des groupes adjacents au nôtre mais pris par d'autres œu-

vres  
qui a  
le c  
cette  
siper

bonn  
ques  
marc

d'en  
talla  
défic  
été s  
avait  
ces s  
1°, l  
direc  
2°, a  
le co  
teur-

tricti  
qu'av  
bien  
contr  
conse  
m'a r

vres, il en rapportait cette impression : beaucoup de gens qui aiment le *Devoir* dirigent leurs efforts ailleurs parce qu'ils le croient pourvu d'une forte armature financière. Si cette impression existe chez nos amis il est urgent de la dissiper.

Ce qu'on appelle notre « armature financière » est tout bonnement une constitution bien faite qui a permis à quelques amis dévoués de se saigner à blanc pour faire vivre et marcher l'entreprise.

Le *Devoir* s'est établi, ai-je dit, avec un capital initial d'environ cent mille piastres. Cette somme a suffi à l'installation du début, à l'achat des premières machines et au déficit inévitable des trois premières années. Elle avait été souscrite par plus de six cents actionnaires. Un seul avait souscrit et versé plus de dix mille piastres. Toutes ces souscriptions étaient soumises à une triple condition : 1°, la majorité des actions restait entre les mains du directeur-général, afin d'assurer l'indépendance du journal; 2°, aucune action, même libérée, n'était transférable sans le consentement du conseil d'administration; 3°, le directeur-général avait seul autorité sur la rédaction du journal.

Tous les souscripteurs acceptèrent loyalement ces restrictions, plus utiles à l'indépendance morale de l'œuvre qu'avantageuses aux actionnaires. Ils en comprirent si bien la portée que le jour où le *Devoir* dirigea ses batteries contre le ministère Borden, pas un seul de ses actionnaires conservateurs ne nous adressa un mot de protestation. On m'a rapporté à ce sujet la réflexion topique d'un ministre

fédéral, détenteur d'une ou deux actions de la *Publicité* (la première compagnie éditrice du *Devoir*). Un ami zélé l'objurguait de protester, à titre d'actionnaire, contre les attaques virulentes du *Devoir*, qui ne le manquait guère. « Jamais de la vie ! » répond le ministre : « Si le *Devoir* cessait de me taper dessus, c'est alors que j'aurais le droit de me plaindre, puisque j'ai souscrit à la condition que le journal *cogne* impartialement sur les *rouges* et les *bleus*. »

En 1913, ce premier capital était épuisé et le journal se trouvait en face d'un déficit probable de quarante mille piastres. Un appel aux actionnaires de la *Publicité* ne produisit aucun résultat appréciable. La situation était grave. C'est alors que nous organisâmes l'*Imprimerie Populaire*, qui se substitua à la *Publicité*, en assumant toutes ses dettes. Comme dans la société fondatrice, la moitié des actions, plus une, me fut attribuée. Inutile de vous dire que, dans les deux cas, j'ai renoncé explicitement à tout bénéfice éventuel sur ces actions, comme au droit d'en disposer sans le consentement de la compagnie. Dans le traité intervenu entre les deux sociétés, il est également stipulé que le directeur-général exerce une autorité exclusive sur la rédaction du journal.

La première mise de fonds du nouveau capital, quatre-vingt-dix mille piastres, fut souscrite et versée intégralement par cinq souscripteurs. Plus tard, quelques souscriptions additionnelles portèrent le capital payé à cent mille piastres.

C'est à l'aide de ce second capital, auquel sont venues s'ajouter une cinquantaine de mille piastres empruntées,

que  
191  
d'a  
pro  
ses  
plu  
à n  
  
à c  
app  
Cro  
auc  
la c  
dan  
écri  
des  
de v  
cou  
à l'  
souc  
moi  
qu'i  
ger  
œuv  
brev  
ranc

que le journal a marché depuis six ans. La première année, 1914, se termina par un léger surplus. Depuis, les recettes d'annonces et d'impressions n'ont cessé de croître avec une progression fort encourageante. Mais, avec la guerre et ses suites, les dépenses se sont accrues dans une proportion plus forte encore, et la vérité nous oblige de dire aujourd'hui à nos amis de partout : nous avons besoin de votre aide.

Pour ma part, j'ajoute qu'il n'est pas juste de laisser à cinq hommes dévoués le lourd fardeau d'une œuvre qui apparaît à tant de bons esprits comme d'intérêt national. Croyez-m'en : la mise de fonds, considérable en soi, sans aucune perspective prochaine de rémunération, sans même la compensation que nous, rédacteurs, pouvons trouver dans les sympathies de cœur et d'esprit qu'éveillent nos écrits, la mise de fonds ne représente qu'une minime partie des sacrifices de nos administrateurs. Si j'avais le temps de vous faire la nomenclature des risques additionnels encourus, le récit des démarches faites, des heures consacrées à l'œuvre, des solutions cherchées, des préoccupations, des soucis, des ennuis de toute sorte, vous conviendriez avec moi que ces hommes dévoués ont fait leur large part et qu'il est plus que temps de venir à la rescousse et de partager le fardeau avec plus d'équité. D'ailleurs, dans une œuvre comme celle-ci, plus il y aura d'intéressés, plus nombreuses et plus fortes seront les garanties de succès, d'endurance et d'efficacité morale.

## IV

Comment aider le *Devoir*

Mais, me demandera-t-on, de quelle manière peut-on aider le *Devoir*? Actuellement, de deux manières principales : travailler méthodiquement à accroître et à maintenir son tirage; lui assurer un capital qui lui permette d'éteindre ses dettes criardes et d'installer convenablement son atelier d'imprimerie, afin d'en accroître le rendement tout en diminuant les frais d'opération.

Les trois sources de revenu du *Devoir*, comme de tout journal qui n'est pas entretenu, sont la *circulation* (abonnements et vente au numéro), les annonces et les travaux de ville et d'édition.

Notre atelier travaille actuellement à plein collier. Le *Devoir* est devenu la principale maison d'édition française en Amérique. Réorganisée et munie de machines additionnelles, l'imprimerie pourrait facilement doubler son rendement et quadrupler son revenu.

La clientèle d'annonces est également fort satisfaisante. Les recettes de ce chef ont doublé depuis cinq ans. Que nos lecteurs continuent à encourager les maisons qui annoncent dans le *Devoir* — surtout à répéter aux chefs et aux commis de ces maisons qu'ils se fournissent chez elles parce qu'elles annoncent dans le *Devoir*, — et cette source de revenu ne fera que s'accroître.

Mais ce qui importe plus que tout, matériellement et moralement, c'est la diffusion du journal. Pour un journal d'idées et de propagande, ce doit être toujours l'objectif dominant. A quoi bon, je vous le demande, énoncer des idées, soutenir des thèses, combattre le mal, défendre le droit et la justice, se torturer le cerveau, s'user les yeux, gaspiller de l'encre et du papier, si l'expression matérielle de toutes ces idées, la feuille de papier imprimé qui les porte et les transfuse dans la pensée d'autrui n'atteint pas le public à qui elle est destinée ? Objectivement, les idées valent dans la mesure où elles se répandent.

C'est pourquoi je dis à tous ceux qui veulent nous aider à maintenir cette œuvre, à lui faire produire le plus de fruits et les meilleurs possibles : travaillez de toutes vos forces à la diffusion du *Devoir*.

On m'objectera peut-être le prix élevé de l'abonnement. Le *Devoir* a fait connaître les motifs d'ordre matériel qui l'obligent à majorer ses prix d'abonnement et bientôt peut-être le prix de la vente au numéro. Une considération de plus haute équité s'impose à l'attention de nos amis, et généralement à tous ceux qui croient à la nécessité d'une presse saine et libre. En vertu de quel principe de justice et de saine administration, les éditeurs de journaux seraient-ils forcés de livrer leur produit à un prix inférieur au coût de revient ? Et puis, que fait-on, dans le cas des journaux, du principe du juste prix, de l'équitable rémunération ? Un saint religieux, l'un des plus zélés missionnaires de notre pays, faisait un jour cette observation en présence de quel-

ques prêtres : « Je défie qui que ce soit d'entrer dans une librairie quelconque du Canada ou de la France et de se procurer, pour vingt piastres, la somme de matières instructives, utiles et intéressantes que le *Devoir* nous donne, en une année, pour cinq piastres. » Ceci, notez-le bien, excluait tout le service de nouvelles et d'information.

On objectera encore le prix des autres journaux. Je vous ai dit au moyen de quels expédients, de quelles capitulations de principe, les journaux d'affaires et de partis compensent la perte qu'ils font sur le prix de l'abonnement. Assurément, les amis du *Devoir* ne veulent pas qu'il sacrifie ses principes, son indépendance, les droits de la vérité et de la morale, les véritables intérêts, les intérêts supérieurs de ses lecteurs. Ils ont donc l'obligation morale de nous aider à faire là-dessus l'éducation du public, à persuader à leurs amis que le *Devoir* et les journaux franchement catholiques doivent être encouragés de préférence aux gazettes d'affaires; et qu'il vaut mieux payer le juste prix d'un aliment sain qu'acheter au rabais une marchandise toujours frelatée, souvent empoisonnée.

### Qui doit aider le *Devoir* ?

Ce devoir de propagande à qui s'impose-t-il ? Cet appel, cette demande de secours, — je n'ai pas honte de la qualifier ainsi — à qui l'adressons-nous ?

En premier lieu, à ceux que j'appellerai les amis intimes, les lecteurs qui sont avec nous de cœur et d'esprit. Si

chacun des abonnés du *Devoir*, ayant payé d'avance le plein prix de son abonnement, lui amenait d'ici trois mois un nouvel abonné et s'intéressait, au bout de l'an, à faire renouveler cet abonnement sans frais pour le journal, nous bouclerions sans peine le budget de 1920. Si chacun de ceux qui, apprenant la disparition du *Devoir*, s'écrieraient : « j'aurais bien donné vingt piastres pour l'empêcher de mourir », donnait dix piastres pour assurer sa survivance, les assises de l'œuvre seraient bientôt inébranlables.

Cet effort personnel, plusieurs l'ont fait déjà. D'autres le feront encore. Mais pour aboutir promptement à un résultat tangible et durable, il faut plus que l'effort individuel ; il faut aussi l'effort collectif. M. le président vous a donné lecture d'un vœu du congrès, préconisant la formation de comités dont l'objectif immédiat sera la propagande des abonnements et la souscription au capital. Ces comités, organisés sous la direction de la Société des *Amis du « Devoir »*, rencontrent la pleine approbation des administrateurs du journal. Ceux qui les organiseront peuvent également compter sur tous les concours personnels et actifs que nous pourrions leur donner.

Cet appel, je l'adresse également à tous ceux qui aiment le *Devoir*, sans avoir été jusqu'ici au nombre de ses propagandistes ; à tous les esprits réfléchis et impartiaux, capables de constater le bien qu'il a déjà fait, d'évaluer l'influence qu'il pourrait exercer s'il était plus répandu, de mesurer le vide que sa disparition produirait dans la vie sociale et intellectuelle de notre peuple. Je l'adresse à tous les hom-

mes d'œuvres qui s'appuient sur le *Devoir*, qui utilisent son influence, qui profitent de l'ambiance morale qu'il a créée, qui prennent ou espèrent leur part de récolte dans les champs longtemps arides qu'il a défrichés, où il a jeté les premières semences d'idées et d'énergies qui mûrissent aujourd'hui.

### La presse et les œuvres

Ici, qu'on me permette une courte parenthèse. Le mouvement d'œuvres sociales qui se dessine dans notre province est admirable et prometteur de féconds rendements. Les hommes de Dieu qui ont fondé ces œuvres, les dirigent et les animent de leur inlassable dévouement sont au-dessus de tout éloge. Mais quelques-uns semblent n'avoir pas encore compris la nécessité d'une presse saine et forte pour propager les œuvres — sans les neutraliser par de fausses doctrines exposées dans la colonne ou la page voisine — et pour créer entre elles le lien qui doit les rattacher les unes aux autres et les faire converger vers l'unique objectif : le règne social du Christ et le salut de la nation. Ou, s'ils l'ont compris, ils ne paraissent pas se douter que le soutien d'un journal catholique, indépendant de toute influence délétère, est la plus difficile et la plus coûteuse de toutes les œuvres.

Certes, nous ne demandons pas que les dirigeants d'œuvres se détournent de leur tâche ardue et nécessaire pour se faire agents de journaux : mais ils peuvent, j'ose

dire qu'ils doivent diriger l'attention des membres des œuvres catholiques vers la presse catholique, dévouée aux saines idées sociales : la plus élémentaire équité leur suggère ce devoir ; l'intérêt bien entendu de leurs œuvres le commande.

En toute justice, il faut reconnaître qu'à Québec on a mieux compris qu'ici le rôle nécessaire de la presse catholique comme soutien des œuvres catholiques.

### Le *Devoir* et le clergé

Enfin, cet appel, je l'adresse au clergé, aux prêtres de la région de Montréal surtout, mais aussi à tous les prêtres canadiens-français, acadiens et franco-américains ; car le *Devoir*, j'ose l'affirmer, est plus qu'un organe régional ou provincial.

Pourquoi le clergé n'aiderait-il pas le *Devoir* ? Je veux parler ici d'aide matérielle et de propagande pour sa diffusion ; car, pour les sympathies morales, l'immense majorité du clergé canadien-français de toutes les provinces et des États-Unis nous les a prodiguées avec une bonté et une constance dont je la remercie, ce soir, au nom de notre œuvre et de tous ceux qui la soutiennent, au nom des intérêts supérieurs de l'Église et de la race, dont nous sommes les indignes mais fidèles serviteurs. Ces sympathies morales, nous en avons senti la force et la douceur quand, aux heures difficiles de la guerre, des adversaires insidieux, qui voulaient être méchants et qui ne furent que perfides,

s'attaquaient à l'intégrité de notre foi et de notre honneur, parce que nous préférions suivre les enseignements du Souverain Pontife et les dictées du patriotisme traditionnel plutôt que de céder à l'engouement pour la guerre et servir les desseins d'une politique de suicide national, d'une monstrueuse pensée d'orgueil et de domination impériale.

Les paroles d'encouragement et d'approbation ne nous sont pas venues exclusivement de cette partie du clergé qu'une certaine clique politico-financière dénommait, avec dédain, le « bas-clergé » — c'est ainsi que ces primaires cossus appelaient nos docteurs en théologie et en droit canon, les supérieurs et les professeurs de nos meilleures maisons d'enseignement, les hommes les plus et les mieux cultivés du pays, et tous ces vaillants prêtres dont le zèle apostolique éclaire et soutient le patriotisme. Dans les plus hautes sphères de l'autorité ecclésiastique, le *Devoir* a toujours trouvé de précieux appuis, de bienveillants et lumineux conseils. Ces encouragements, nous ne les avons pas sollicités, nous n'en faisons pas parade. Dociles enfants de l'Église, nous servons dans le rang : nous laissons à Dieu d'abord, puis à ses apôtres, nos chefs, le soin d'apprécier nos services, de juger notre œuvre et nos personnes. Sans l'amicale indiscretion d'un savant religieux que je ne connais pas personnellement,<sup>1</sup> je n'aurais pas même songé à vous dire ce soir que le grand archevêque de Saint-Boniface,

<sup>1</sup> Le R. P. Bissonnette, dominicain, dans une brochure qui vient de paraître à Saint-Hyacinthe : *L'antidote de la mauvaise presse* (Prix, 10 sous; en vente au *Devoir*.)

Mgr Langevin, dont la chaude sympathie n'a jamais cessé de protéger notre œuvre, que son vénérable successeur, Monseigneur Béliveau, que le pieux et disert évêque d'Haileybury, Mgr Latulipe, ne sont pas les premiers ni les seuls évêques qui aient daigné nous faire tenir des marques non équivoques du bienveillant intérêt qu'ils portent au *Devoir*.

Mais, dans l'ordre des secours matériels, rien n'est plus faux que la légende, accréditée en certains milieux, des nombreuses et opulentes contributions du clergé à l'œuvre du *Devoir*. Aux heures de détresse, quelques prêtres, quelques évêques même, nous ont tendu une main secourable; d'autres ont bien voulu payer un prix d'abonnement supérieur au tarif régulier; mais l'ensemble de ces contributions ne représente même pas l'équivalence des coupures faites (à tort, à mon avis) dans le prix d'abonnement en faveur des prêtres, dont la plupart s'en sont prévalu, comme c'était leur droit. Cette observation n'est pas une plainte, loin de là. L'explication toute simple, c'est que le clergé, plus que toute autre catégorie de nos lecteurs peut-être, avait cette impression, notée précédemment, que le *Devoir* jouit d'une grande prospérité et nage dans l'abondance.

Cette erreur était toute naturelle, puisque l'administration du *Devoir*, poussée par un sentiment plus généreux que réfléchi, faisait aux prêtres une réduction de prix qu'ils n'avaient jamais sollicitée.

Quant à la propagande d'abonnements, plusieurs prêtres l'ont faite, intelligente et discrète. Beaucoup s'en sont

abstenus, incertains qu'ils se croyaient des sentiments de leurs supérieurs hiérarchiques à l'égard du journal.

Avertis de la situation réelle, nos abonnés du clergé n'hésiteront nullement, j'en suis persuadé, à renouveler leur abonnement à plein prix. Ceux d'entre eux qui en ont le loisir, le goût et les moyens feront leur part dans le travail de propagande et de reconstruction que nos amis se proposent d'entreprendre.

Cette collaboration active du clergé suggère deux objections contradictoires. Elles se sont exprimées, isolément mais sous une forme topique, dans les réponses faites au questionnaire distribué d'avance aux membres de notre congrès d'étude. A la question : « Quels obstacles s'opposent à la diffusion du *Devoir* ? » — l'un a répondu : « On reproche au *Devoir* d'être l'organe politique du clergé » ; l'autre : « On n'est pas assuré, en certains milieux, que le *Devoir* soit et surtout *reste* un journal vraiment catholique. » Ces réponses, je le répète, sont isolées ; mais je crois qu'il en faut tenir compte et je remercie sincèrement ceux qui les ont recueillies et notées : elles me donnent l'occasion de m'expliquer nettement à ce sujet.

Le *Devoir* n'est pas, ne sera jamais l'organe *politique* du clergé, pour l'excellente raison que le clergé n'est pas un corps ni un parti politique et n'a pas besoin ni ne veut d'un organe politique. S'il existe, en notre pays, quelques rares prêtres politiques, ce n'est pas au *Devoir* qu'ils apportent leurs lumières et leur théologie accommodée à la sauce *rouge* ou *bleue*. Mais, d'accord avec l'enseignement de l'Église

et le simple bon sens, nous croyons que le clergé a, de par sa mission sacerdotale et son ministère apostolique, le droit et le devoir de s'intéresser à toute œuvre qui a pour objet de vulgariser dans l'opinion populaire la notion des principes de justice et de vérité applicables à la politique comme à toute autre forme de la vie sociale des peuples. L'hérésie libérale, protestante ou rationaliste, qui exclut la religion de la vie sociale et veut reléguer le prêtre à la sacristie, nous inspire autant d'horreur que le scandale causé aux faibles et aux petits par les politiciens, prêtres ou laïques, qui s'efforcent de mettre l'Église et le sacerdoce au service de causes pour le moins étrangères à celle de Dieu.

Que le clergé aide ou n'aide pas le *Devoir*, nous croirons toujours et nous proclamerons en toute circonstance opportune que l'Église, la seule véritable Église instituée par Notre-Seigneur Jésus-Christ, a pour mission d'enseigner les peuples comme les individus; et que le clergé, corps enseignant dans l'Église, a le droit et le devoir, en conformité des directions du Pape et des évêques, d'instruire les hommes de leurs devoirs sociaux et politiques autant que de leurs devoirs individuels — puisque le devoir social comporte l'accomplissement de multiples devoirs envers Dieu et envers le prochain. Par une conséquence rigoureusement logique, nous croyons que le clergé a le droit et le devoir d'encourager, d'aider et de propager les journaux qui prolongent son enseignement et qui aident le peuple à faire aux hommes et aux choses de la politique l'application concrète des principes que l'Église définit et enseigne — application con-

crête qu'il serait souvent imprudent de faire du haut de la chaire.

En voilà assez, je crois, pour la première objection. Passons à la seconde.

### Le *Devoir* est-il un journal catholique ?

Le *Devoir* est-il un journal vraiment catholique ? La réponse, M. l'abbé Perrier a bien voulu la donner avec la netteté d'esprit, la vigueur d'expression et la sûreté de doctrine qui en font l'une des lumières de notre... « bas » clergé. Il a même jugé opportun d'intervenir dans le débat entre les tenants de la presse catholique dirigée par des laïques, soumis de cœur et d'esprit, de fait et d'intention, aux autorités de l'Église, et ceux qui croient plus sûr que les journaux soient placés sous la direction immédiate des évêques. Il s'est prononcé en faveur des premiers. Quiconque a réfléchi sérieusement sur le rôle véritable des journaux catholiques, autres que les *Semaines religieuses*, les revues pieuses et les publications très spéciales qui ont pour objet de prolonger les études scolastiques, ne saurait guère arriver à une autre conclusion. Une étude attentive de l'histoire de la presse catholique au dix-neuvième siècle fortifiera cette conviction. L'on constatera sans peine que la presse religieuse laïque — au sens où l'entend M. Perrier, au sens où nous l'entendons au *Devoir* — a rendu, dans l'ensemble, plus de services à l'Église et lui a causé

moins d'embarras que les journaux rédigés par des prêtres sous l'autorité personnelle des évêques.

En tout cas, ce que je peux ajouter sans indiscretion, c'est que, s'il s'est fondé, à Montréal, un journal catholique laïque plutôt qu'un organe officiel ou officieux du clergé, les autorités diocésaines ont jugé qu'il en valait mieux ainsi ; et je ne crois pas qu'elles aient changé d'opinion à cet égard, ni qu'elles se plaignent du *Devoir*.

Au cinquième anniversaire, je disais : « Le *Devoir* « est un journal catholique... parce que ceux qui le dirigent « sont fermement convaincus que la foi catholique offre la « seule solution de tous les problèmes sociaux et que l'Église « catholique a reçu mission de gouverner la société comme « les individus. »

Cette profession de foi aurait peut-être comporté une explication sur les droits respectifs de la société ecclésiastique et de la société civile. Du reste, cette explication était implicitement contenue dans le paragraphe suivant :

« Nous acceptons sans réserve l'enseignement et l'autorité de l'Église et nous lui reconnaissons toute compétence pour définir elle-même les bornes de son autorité sur les hommes et sur les sociétés.

« Les rédacteurs du *Devoir* osent croire qu'ils connaissent suffisamment leur catéchisme et leur histoire pour savoir concilier les devoirs de leur foi et les justes exigences de leurs convictions politiques. C'est dans l'enseignement doctrinal et disciplinaire de l'Église qu'ils trouvent l'accord, facile à toute volonté droite, du respect

« de l'autorité et de l'exercice de la liberté; car dans l'Église catholique, plus que dans toute autre société religieuse ou politique, l'autorité légitime est la garantie la plus sûre de toutes les légitimes libertés. »

Ce soir, comme il y a cinq ans, je demande à tous : le *Devoir* est-il resté fidèle à ses engagements, à sa mission de journal catholique ? En dépit des fautes et des imperfections dont nous confessons humblement la multiplicité, avons-nous servi les causes de l'Église en temps opportun ? Avons-nous défendu le Pape alors que tant de catholiques le trahissaient ou l'abandonnaient aux insultes de ses ennemis ? Avons-nous exposé nos libres opinions sur les questions libres, sans compromettre les intérêts de l'Église et l'autorité de ses chefs ?

A ces questions, il ne m'appartient pas de répondre. Mais il m'est revenu de Rome et d'ailleurs certaines paroles qui m'autorisent à croire que le *Devoir* n'est pas au bord du schisme et que les autorités de l'Église ne le tiennent pas pour un foyer d'hérésies. Ces paroles, les témoignages lus à cette tribune, le discours de M. l'abbé Perrier, et tant d'autres encouragements discrets mais solides, suffisent à nous rassurer sur la valeur et la portée des excommunications fulminées contre le *Devoir* par les Cognat de notre temps et de notre pays. Tant que les autorités compétentes seront contentes de nous, nos amis peuvent, sans inquiétude et sans colère, laisser porter les pointes émoussées de la théologie mise au service des dieux qu'adorent lord Northcliffe, M. Meighen et le général Sam Hughes.

### Les garanties de l'avenir

« Mais, pour l'avenir, reprennent les prudents, quelles garanties offre le *Devoir* d'être toujours un journal catholique, de toujours se soumettre à l'autorité des évêques ? »

De garanties absolument certaines, qui durent jusqu'à la fin des temps, évidemment, nous n'en pouvons offrir — pas plus que la presse ecclésiastique, du reste.

De toutes les institutions de ce monde, l'Église seule, de fondation divine, a des promesses de durée et d'infaillibilité; et encore, ces promesses ne la garantissent pas des schismes et des hérésies, presque toujours inaugurés par des prêtres ou des évêques; elles ne l'ont préservée ni du scandale des mauvais prêtres, ni de la décadence des ordres religieux, ni de la simonie, ni de la trahison.

En fondant son Église infaillible, notre divin Maître et Modèle savait tout cela. Que dis-je ? En choisissant ses douze apôtres il savait que Judas le trahirait, que Simon-Pierre le renierait, que tous l'abandonneraient à l'heure du suprême danger. Et pourtant, il les a choisis quand même, il les a instruits, il les a envoyés deux par deux, Judas avec les autres, baptiser et prêcher le peuple affamé de vérité, assoiffé de consolations. Il leur a prêté, à Judas comme aux autres, le don de la parole, l'autorité du pasteur.

On nous concèdera, j'ose l'espérer, que rien ne fait prévoir chez nous le rôle et le sort de Judas. Dussions-nous connaître les défaillances de saint Pierre et des autres apô-

tres, on nous accordera peut-être quelque chance d'imiter leur repentir.

Tout ce que je peux dire aux ultra-prudents qui voudraient, avant d'aider le *Devoir*, s'assurer qu'il offre plus de garanties d'indéfectibilité que l'Église de Dieu, — ce qui me paraît être une façon pieusement détournée de souhaiter sa mort — le voici : nous avons entouré notre œuvre de précautions inspirées par la prudence humaine et autorisées par les lois de notre pays; nous sommes prêts à y ajouter toutes les garanties nouvelles qu'on voudra bien nous suggérer, pourvu qu'elles soient d'exécution possible et qu'elles n'aient point pour effet de tuer le journal tout de suite sous prétexte de l'empêcher de faire du mal plus tard.

Au delà nous ne pouvons rien, dans l'ordre des moyens humains.

Mais à ceux dont l'extrême prudence n'a pas raccorni la foi, stérilisé la charité, ou éteint la confiance en Dieu et en sa providence, nous avons à offrir des garanties beaucoup plus sûres que toutes les précautions humaines.

Cette œuvre a été fondée dans une pensée droite. Elle a fait l'objet de soins et de préoccupations désintéressés. Elle s'est anoblie de maints sacrifices, dont Dieu seul connaît le poids et la portée. Ceux qui la dirigent et la soutiennent, misérables créatures, bornées dans leurs pensées, défailiantes dans leurs agissements, se sont tournés vers Dieu, vers la Lumière, la Force, la Grâce, la Vérité. Ils l'ont supplié de bénir leur œuvre, de pardonner leurs

fautes, d'éclairer leur esprit, de fortifier leur volonté, d'épurer leur vie.

C'est là, mesdames et messieurs, la suprême garantie que nous offrons à ceux qui veulent nous aider à soutenir cette œuvre, à la faire toujours meilleure et plus féconde.

Demain, au pied des autels, avant de manger le pain de vie, au moment d'absorber la chair et le sang du Christ qui font les plus misérables des hommes participants de la nature divine, nous prendrons Dieu à témoin de la sincérité de nos serments. Présents ou absents, unissez-vous à nous. Suppliez le Dieu de toute bonté d'agréer le don que nous lui avons fait de notre œuvre et de nos personnes.

Il saura bien, Lui, tirer de cet amas d'impuissances le bien qu'Il voudra, lui donner la vie ou la lui ôter, selon qu'Il jugera utile à Sa gloire et au bien des âmes.

## LE JOURNAL CATHOLIQUE, TÉMOIN DE LA VÉRITÉ

Allocution prononcée par M. l'abbé Curotte, official de  
la Curie diocésaine de Montréal, à la messe du  
Congrès, célébrée à la chapelle de  
Nazareth, le 14 janvier 1920.

---

La cérémonie impressionnante qui vous réunit, ce matin, dans une chapelle à laquelle se rattache un pieux souvenir de famille, est la manifestation de votre esprit de foi, de votre confiance dans le secours d'en haut, de votre reconnaissance de cette vérité fondamentale, que c'est le Dieu des armées qui donne aux chefs la sagesse, et aux soldats la bravoure, le dévouement et l'endurance,

Au nom de ce Dieu et de son Église, dont je suis ici le ministre, je vous félicite de cette noble et religieuse démarche, qui n'est que le prolongement d'une tradition déjà vieille de dix ans.

Par une attention délicate de la Providence, vous, publicistes catholiques, faites votre profession de foi, dans un sanctuaire, dont le titre liturgique évoque la mémoire du plus auguste de nos mystères chrétiens : *Dei parae domus, in qua Verbum caro factum est*, dit une vénérable inscription, et cette évocation autorise un rapprochement qui n'échappera à personne.

Nazareth ! N'est-ce pas l'humble maison où la pensée, le verbe de Dieu, jusque là caché, a pris une forme humaine, est devenu un verbe parlé, afin de se donner à l'humanité, qui avait faim et soif de la vérité ? « Seigneur, disaient les Juifs dans la synagogue de Capharnaüm, donnez-nous de ce pain » ; « Seigneur, disait la Samaritaine auprès du puits de Jacob, donnez-moi de cette eau, afin que je n'aie plus soif. » Et cette demande si touchante s'élevait vers Dieu depuis des siècles, lorsque enfin le Verbe fait chair a apparu au monde, en lui disant : *Ego sum veritas*. Et les hommes l'ont vu et entendu de si près, ce Verbe, que l'un d'entre eux a osé dire qu'il l'avait touché de ses mains.

Et quelle est-elle, cette vérité, rendue visible et sensible par l'Incarnation du Verbe ? La vérité est une, puisqu'elle est Dieu lui-même, de sorte que la trilogie est inséparable : Verbe divin, vérité une, Dieu : c'est tout un.

Vous comprenez maintenant, messieurs, que quiconque a reçu mission de disséminer la vérité, celui-là porte le verbe de Dieu, donne Dieu, concourt à l'exécution du plan de l'Incarnation, fait habiter Dieu au milieu de nous : *Verbum caro factum est, et habitavit in nobis*.

Et quelle variété admirable dans cette manifestation du verbe divin, de la vérité une, dans cette communication de Dieu !

La leçon du professeur de sciences, le livre et la revue scientifique contiennent la pensée, le verbe de Dieu, puisqu'ils parlent la vérité. La leçon du professeur de morale et de religion, le livre et la revue qui multiplie cet ensei-

gnement, contiennent la pensée, le verbe de Dieu, puisqu'ils parlent la vérité.

On dirait vraiment que l'Incarnation du Verbe se prolonge à travers le temps et l'espace, et que quiconque pense juste, et dit vrai, prête son concours à une œuvre éminemment divine : la manifestation du verbe de Dieu à l'humanité.

Or, messieurs, peut-on taxer d'exagération oratoire, cette affirmation que le journal, digne de son rôle, doit porter aux foules l'idée, le verbe de Dieu, la vérité une, Dieu lui-même ? Qu'il vulgarise les données des sciences exactes, qu'il expose les thèses abstraites de la philosophie, sous une forme accessible à la moyenne intellectuelle, qu'il discute et solutionne les problèmes économiques, politiques et sociaux, qu'il fasse admirer les enseignements dogmatiques et moraux de la religion chrétienne... C'est toujours la pensée, le verbe de Dieu, la vérité une, Dieu lui-même, que le journaliste révèle et communique à la masse des lecteurs qu'il atteint. Il est, au sens le plus complet et le plus élevé du mot, le *seminiverbius*, le *dux verbi*.

Et malheur à l'écrivain qui n'a pas compris la sublimité de cette vocation ! Malheur à l'écrivain qui voudrait la diviser, cette vérité une, pour en sauver une partie et en sacrifier l'autre ! Malheur à l'écrivain qui voudrait ternir l'éclat et la pureté de cette vérité, en tentant un alliage corrupteur du vrai et du faux ! Il n'améliorera pas celui-ci mais il détériorera celui-là. Malheur, enfin, à l'écrivain

qui oublie que la vérité, c'est la pensée, le verbe de Dieu, Dieu lui-même.

Ce Dieu, dont vous avez pour mission de faire connaître les idées, ce Dieu de vérité, vous venez de le recevoir, dans l'humanité qu'Il a assumée pour se révéler au monde; à ce Dieu vous allez, dans un instant, consacrer vos intelligences, vos langues, vos plumes, protestant publiquement que vous voulez en faire des instruments de découverte, de diffusion, de défense de la vérité, une dans son essence, mais multiple dans ses manifestations aux hommes qu'elle doit éclairer et guider dans leur marche vers leurs destinées éternelles.

Que la bénédiction de l'Église, magister de vérité, que la grâce de Dieu, vérité substantielle, sanctionnent et affermissent vos conseils, vos résolutions, vos courages.

Que si l'ennemi du bien, qui est, en même temps, le profanateur de la vérité, jetait l'obstacle sur votre chemin, alors, revêtez-vous de l'armure si bien décrite par l'Apôtre. « Au reste, frères, fortifiez-vous dans le Seigneur et dans sa vertu toute-puissante. Revêtez-vous de l'armure de Dieu, afin de pouvoir résister aux embûches du démon. Car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les princes, contre les puissances, contre les dominateurs de ce monde de ténèbres, contre les esprits mauvais répandus dans l'air. C'est pourquoi prenez l'armure de Dieu, afin de pouvoir résister au jour mauvais et, après avoir tout surmonté, rester debout. Soyez donc fermes, les reins ceints de la vérité, revêtus de la cuirasse de justice et les sandales

aux pieds, prêts à annoncer l'Évangile de paix. Et surtout prenez le bouclier de la foi, par lequel vous pourrez éteindre tous les traits enflammés du Malin. Prenez aussi le casque du salut et le glaive de l'Esprit, qui est la parole de Dieu. »  
EPH. VI, 10-20.

Amen.

## TÉMOIGNAGES DES JOURNAUX

Articles du *Droit* et de l'*Action Catholique*

---

*Nous aurions voulu inscrire ici tous les témoignages de sympathie que nous adressent, à l'occasion de notre dixième anniversaire, un grand nombre de nos confrères. Mais la chose est impossible : il nous faut tout de suite donner à l'impression ces pages rapides et chaque courrier nous apporte de nouveaux textes. Dans l'impuissance où nous sommes de rendre justice à tous, nous détachons de la série deux articles de nos confrères quotidiens, le *Droit* et l'*Action Catholique*, et nous offrons à tous, avec nos excuses, l'hommage de notre profonde gratitude.*

### Après un congrès

Les Amis du *Devoir*, pendant deux jours, ont travaillé ensemble à trouver les meilleurs moyens d'aider ce journal dont on célébrait le dixième anniversaire.

Il y avait à cette réunion des hommes de tous les groupements canadiens-français et tous ont exprimé leur conviction profonde que la presse catholique et indépendante était l'arme nécessaire par excellence et qu'il était indispen-

sable de faire des sacrifices continuels pour la mettre en état de remplir sa mission sans faiblir.

On a pu voir quelle confiance toutes ces personnes avaient dans l'œuvre du journal catholique; et la revue des travaux accomplis depuis la fondation du *Devoir* fut de nature à encourager ceux qui font des sacrifices pour donner au public des journaux dont la parole n'est pas enchaînée, dont les idées ne sont pas voilées par les intérêts financiers ou politiques.

Plusieurs des plus belles et des plus puissantes intelligences de notre temps ont voulu apporter leur témoignage à l'excellence des œuvres de presse catholique; s'unir pour donner à cette démonstration plus de force, plus de relief, de façon à impressionner plus vivement le public.

Des travaux et délibérations des différentes commissions qui se sont réunies, il n'y a rien à dire, puisque tous les renseignements et toutes les observations avaient un caractère confidentiel et privé; mais il est permis de parler des témoignages publics que le *Devoir* et son directeur ont reçus.

\* \* \*

Il n'y a pas un homme qui ait été en butte à toutes sortes d'attaques comme M. Bourassa l'a été. Il n'est donc que juste de rendre publiques, autant qu'il est possible de le faire, les appréciations désintéressées et sincères dont il a été l'objet en cette circonstance.

Nous ne parlerons pas de ce qu'ont dit les *Amis du Devoir*. On pourrait trouver que leur témoignage est inté-

ressé, qu'il ne possède pas l'indépendance nécessaire parce qu'ils sont des amis, des disciples, des admirateurs du directeur du *Devoir*.

On ne peut pas dire la même chose des paroles élogieuses qu'ont bien voulu adresser à M. Bourassa, Mgr l'archevêque de Saint-Boniface et Mgr l'évêque de Hailybury.

Monseigneur Béliveau, entre autres choses, a écrit, après avoir regretté de ne pouvoir prendre part au Congrès :

« *Le Devoir* et son directeur sont restés sur la brèche,  
« et parmi les défenseurs du droit des minorités, en dehors  
« de Québec, personne n'a plus contribué à empêcher l'in-  
« justice de prescrire au moins de fait, personne n'a plus  
« intelligemment insisté sur la réparation qui s'impose  
« comme condition nécessaire et préalable de bonne entente  
« et de paix sociale. »

Mgr Latulipe, de son côté, dit :

« A mon sens, ce journal, depuis sa fondation, a été  
« pour le pays tout entier une lumière qui n'a pas connu de  
« déclin. Malgré les nuages qui ont obscurci le ciel cana-  
« dien, depuis quelques années surtout, il a su prévoir et  
« il a eu le courage de parler.

« Les Saints Livres adressent quelque part à certains  
« gardiens d'Israël, un reproche sanglant; ils les appellent  
« chiens muets qui ne savaient plus aboyer », qui dormaient  
« et rêvaient alors que des bêtes cruelles dévastaient le  
« troupeau.

« Le *Devoir* n'a jamais mérité ce reproche : il a aboyé  
« furieusement contre tous les ennemis, contre ceux qui tou-  
« chaient au pape, qui touchaient à l'Église ou qui tou-  
« chaient à nos libertés.

« Il a su flairer le larron, même quand il était travesti ;  
« et le loup alors qu'il se cachait sous la toison.

« En nos jours où il y a si grosse curée pour ceux qui  
« consentent à rester en laisse et à dormir muselés, ce n'est  
« pas un mince mérite que de secouer les chaînes et de  
« savoir aboyer.

« Je n'ai garde d'oublier ce qui nous touche spéciale-  
« ment dans la province d'Ontario.

« Nous gagnerons la cause de nos écoles, sans doute  
« parce qu'elle est juste et que nous espérons en Dieu ; mais  
« nous la gagnerons aussi parce que nous avons combattu,  
« et nos pères de famille ont pu combattre sans défaillir,  
« parce que la presse catholique, le *Devoir* en particulier,  
« nous a soutenus et encouragés.

« Qu'il vive le *Devoir* et qu'ils vivent les autres vaillants  
« journaux qui ont été notre force dans l'épreuve. Que les  
« Canadiens français n'oublient pas d'où leur est venu l'ap-  
« pui ; qu'ils se souviennent que le *Devoir* est un hôte qui  
« doit avoir ses entrées libres dans toutes les familles  
« canadiennes-françaises. »

\* \* \*

Ces deux témoignages, entre tant d'autres, valaient  
d'être soulignés. Les deux prélats qui en sont les auteurs

ont eu à résister et ils ont résisté. Ils ont eu à souffrir persécution et employer tous les moyens légitimes pour défendre la langue et la foi de leurs ouailles. Ils sont donc en mesure de connaître ceux qui les ont aidés et soutenus dans leur résistance contre d'injustes envahissements sur les droits de la religion et des parents.

Il y a des gens qui ont reproché à M. Bourassa son action politique et les résultats qu'elle a obtenus. Ceux-là étaient, pour la plupart, des partisans qui jugeaient à travers les lunettes de leur parti.

D'autres ont reproché au *Devoir* et à son Directeur la part qu'ils ont prise dans les luttes pour la revendication des droits des minorités. Ils sont même allés jusqu'à dire que l'intervention de M. Bourassa fut la cause même des persécutions dont les minorités ont souffert.

Le témoignage du successeur de Mgr Langevin, ajouté à celui de Mgr Latulipe, montre que ces critiques n'ont pas compris la beauté du rôle que le *Devoir* a joué quand il était le seul journal à lutter. La plupart du temps, ceux qui critiquent ainsi ne cherchent pas l'intérêt de la minorité, mais se plaignent parce qu'on les dérange dans leurs petites combinaisons politiques, parce qu'on leur enlève une occasion de spéculer sur les droits de leurs frères.

Nous sommes heureux d'enregistrer ces témoignages; ils sont parfaitement conformes à l'idée que nous avons de la valeur du *Devoir* et de son œuvre. Nous sommes heureux aussi d'avoir pris part à la célébration du dixième anniversaire du *Devoir* et nous souhaitons que cet anniver-

saire soit le point de départ d'une propagande qui assurera sa prospérité future pour lui permettre de multiplier les services qu'il a rendus et qu'il rendra encore.

J.-Albert FOISY.

(*Le Droit*, Ottawa)

---

## Le Congrès du *Devoir*

Samedi, le 17 janvier 1920.

Les *Amis du « Devoir »*, qui ont maintenant presque tous regagné leurs foyers, ont raison d'être fiers des résultats du congrès auquel ils viennent d'assister, et qui a eu un si brillant couronnement par la soirée du treize janvier au Monument National de Montréal. *Le Devoir* — nous nous en réjouissons sincèrement avec tous ses amis — y a jeté les bases des organisations requises par les circonstances, et qui lui assurent les ressources nécessaires pour les jours difficiles que nous traversons. Mais ce congrès a une portée plus lointaine puisque on s'y est occupé en même temps de toute la presse catholique indépendante du pays. Chacun des journaux qui la composent ne peut que bénéficier de l'expérience qu'une foule d'hommes éclairés et bien disposés ont mise en commun durant les quelques jours où ils ont été réunis; et le rôle de la presse catholique y a été mis sous

un jour qui ne laisse planer aucun doute sur son importance, son utilité, et sa nécessité.

« L'opinion est la reine du monde », disait Pascal, et qui mieux que la presse peut créer les courants d'opinion ? Or ces derniers seront bons ou mauvais, l'Église et la Société chrétienne en bénéficieront ou en souffriront suivant la qualité et l'orientation des journaux qui les ont provoqués.

« Sans les journaux catholiques, la plupart des questions catholiques ne seraient même pas soulevées à travers le monde », écrivait au siècle dernier Mgr Parisi; et il pourrait répéter son affirmation au lendemain des jours où le Pape a été traité d'une façon si indigne, sans qu'aucun journal, à part les feuilles catholiques, n'ait élevé la voix pour protester; il pourrait la répéter en constatant que les campagnes de presse, qui sont si bruyantes lorsqu'il s'agit d'intérêts matériels; qui s'élèvent jusqu'à la tempête lorsque des groupes de profiteurs cherchent à faire prévaloir leurs plans; qui s'étendent sournoisement comme une marée lorsqu'il s'agit de saper les bases de la famille, de l'école, et du mariage chrétiens, se restreignent aux seuls journaux catholiques, lorsqu'il s'agit de défendre ce qui doit d'abord être défendu.

Les papes l'ont compris qui ont encouragé par des paroles si claires l'établissement et le maintien de journaux catholiques.

Les évêques l'ont compris qui, depuis plusieurs années, multiplient des bonnes paroles propres à soutenir et reconforter les lutteurs de la presse catholique.

Ceux-ci, au Canada comme ailleurs, ne se heurtent pas seulement aux adversaires de la religion ou aux ennemis naturels de la société chrétienne. Ils rencontrent souventes fois sur leur passage des frères en religion qui, oubliant cet admirable conseil des Pères du Concile plénier de Québec : « que les journalistes catholiques sachent s'élever au-dessus des intérêts de partis chaque fois que les intérêts de la religion sont en cause », s'appliquent avec tant d'ardeur à épilucher les fautes et les erreurs des journalistes catholiques; oublient le devoir qui incombe, à eux-mêmes comme à ceux qu'ils houspillent, de combattre le mal, qu'ils côtoient sans le voir.

Le mal, au reste, n'est pas spécial au Canada, et ne date pas d'aujourd'hui. On en voit ailleurs qu'ici des exemples, et on en a vu en d'autres temps que les nôtres. Comme dans d'autres domaines la montée vers le bien, par le journalisme catholique, s'opère par des sentiers ardu, glissants, où la fatigue et l'épuisement rendent faciles les retards et les chutes. Et comme dans d'autres sphères, ceux qui cèdent plus ou moins consciemment à la haine de l'Église, à l'irréflexion, ou même à l'envie qui s'ignore, font plus facilement bloc contre le journalisme catholique par les larges avenues où ils ont pour complices toutes les ressources du mal.

Un des orateurs du congrès de Montréal disait en parlant de tous ceux qui peuvent apporter leur concours à la presse catholique : « qu'ils nous aident à réveiller la conscience nationale, à rétablir dans notre population la juste notion des droits de Dieu, de l'Église, de la famille, de la

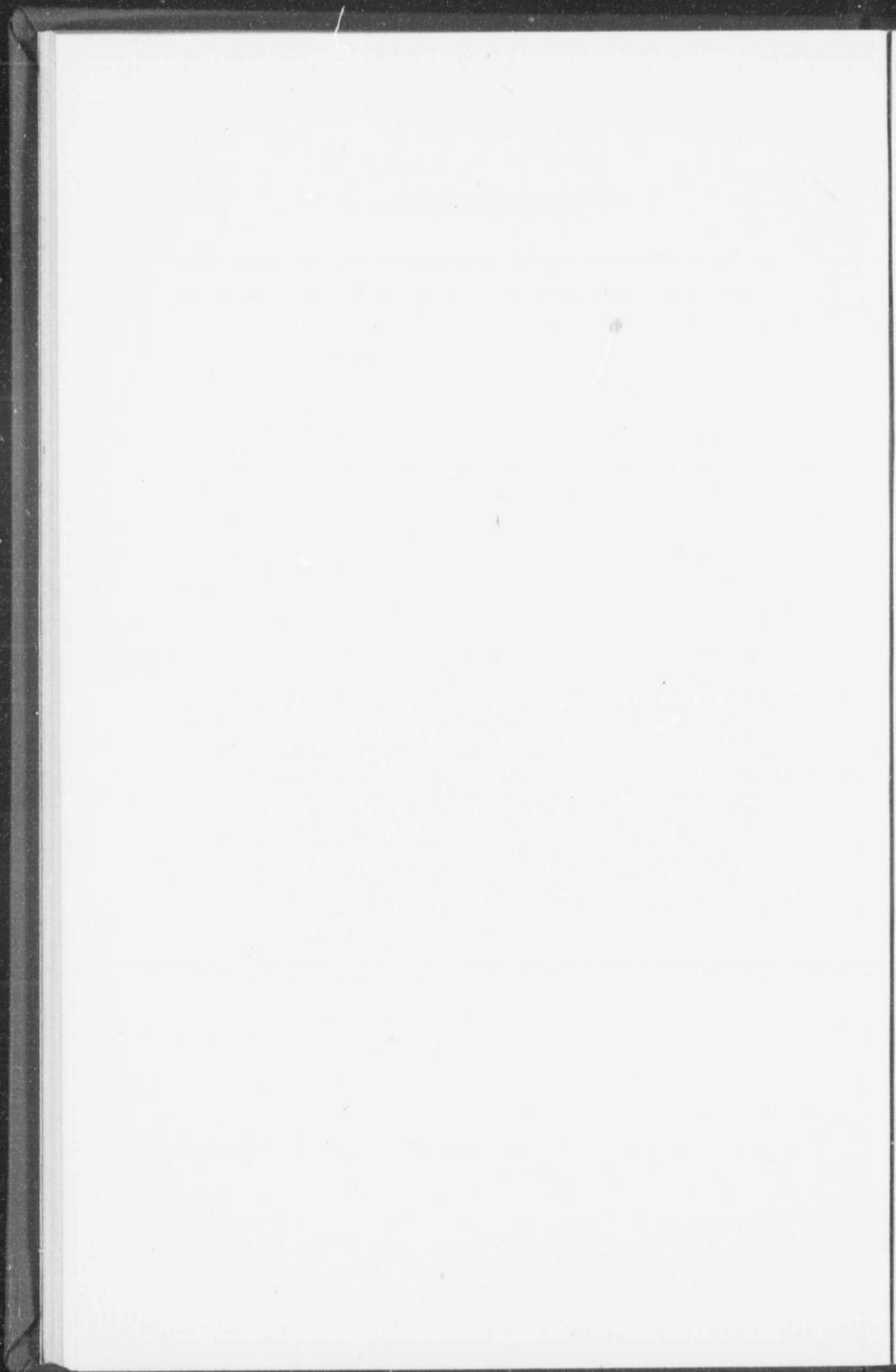
« société chrétienne, de la patrie; qu'ils poussent avec nous  
« à la multiplication des œuvres de conservation sociale et  
« de défense nationale ».

Il serait pourtant facile, il nous semble, de se donner avec tant d'ardeur à la tâche immense représentée par ce programme, qu'on en oublie de chicaner le voisin sur sa manière, qui n'est pas tout à fait la nôtre, de dire, de parler ou de faire, dans la poursuite du même combat.

Certes, le ciel des partis politiques est loin d'être serein; mais comme les intérêts qu'on y défend sont immédiats, l'union est facile. Dans les luttes catholiques, la récompense n'est que dans l'autre monde, et voilà pourquoi tant de baptisés s'arrêtent trop volontiers aux choses de ce monde-ci, qui sont moins éloignées; et voilà comment les soldats de l'unité de combat, importante entre toutes, du journalisme catholique sont si clairsemés.

Le devoir de se battre, tracé par les papes, indiqué par les évêques, n'en reste pas moins clair et précis. Nous sommes heureux qu'il ait été mis dans une si vive lumière par le congrès de Montréal; nous sommes non moins heureux que l'union nécessaire, et si facile avec de la bonne volonté, y ait été amorcée d'une manière qui donne les plus consolants espoirs.

(L'Action Catholique, Québec).



## Table des matières

---

<i>Avant-propos</i> , par M. OMER HÉROUX.....	3
Les vœux du Congrès.....	7
<i>Allocution du Président</i> , Dr J.-B. PRINCE.....	9
<i>Lettre de S. G. Mgr BÉLIVEAU</i> , arch. de Saint-Boniface	13
<i>Lettre de S. G. Mgr LATULIPE</i> , évêque de Haileybury..	15
<i>Lettre de M. GENEST</i> , président de l'Assc. canadienne- française d'éducation d'Ontario.....	18
<i>Dépêche de M. ARMAND LAVERGNE</i> .....	20
« LE DEVOIR », JOURNAL CATHOLIQUE »	
Discours de M. l'abbé PERRIER.....	21
« LE DEVOIR, SON ACTION INTELLECTUELLE ET MORALE »	
Discours de M. ANTONIO PERRAULT.....	35
« LE DEVOIR, SES PROMESSES D'AVENIR, SES CONDI- TIONS DE SURVIE »	
Discours de M. HENRI BOURASSA.....	56
« LE JOURNAL CATHOLIQUE, TÉMOIN DE LA VÉRITÉ »	
Allocution de M. l'abbé CUROTTE.....	102
<i>Témoignages des journaux</i> —	
<i>Après un Congrès</i> , (Le Droit, d'Ottawa).....	107
<i>Le Congrès du « Devoir »</i> (L'Action catholique)....	112

## Oeuvres diverses de M. Henri BOURASSA

### EN FRANÇAIS :

Pour la justice, (1912).....	.10
Le <i>Devoir</i> , son origine, son passé, son avenir, (1915)....	.10
La langue française au Canada, (1915).....	.15
L'intervention américaine, (1917).....	.25
La Conscription, (1917).....	.10
La Langue, gardienne de la foi (1918).....	.25
Le Canada apostolique (1919), édition de luxe.....	.60
Le Canada apostolique (1919), édition demi-luxe.....	.50
Syndicats nationaux ou internationaux?.....	.10
La Mission Jellicoe.....	.10
Le <i>Devoir</i> , promesses d'avenir, conditions de sur vie...	.10

### EN ANGLAIS :

The Foreign Policy of Great Britain, (1915).....	.25
The Duty of Canada at the present hour (1915).....	.10
Conscription, (1917).....	.10

*Il reste quelques exemplaires des ouvrages suivants, réservés exclusivement aux bibliothèques de collèges ou autres bibliothèques publiques :*

Que devons-nous à l'Angleterre? (1915).....	2.00
Hier, Aujourd'hui, Demain (1916).....	.75
Le Pape, arbitre de la paix (1918), Édition de luxe.....	1.00
Le Pape, arbitre de la paix, édition de grand luxe.....	2.00

*A toute commande par la poste, ajouter 2 sous pour chaque brochure à 10 sous, 3 sous pour chaque brochure à 15 ou 25 sous, 15 sous pour Que devons-nous à l'Angleterre? et 10 sous pour Hier, Aujourd'hui, Demain et Le Pape, arbitre de la Paix.*

*Pour faire recommander, ajouter 5 sous.*

*Toute commande doit être adressée à l'administration du Devoir. Les remises par chèques, mandats, etc., doivent être payables au pair à Montréal et porter le timbre de guerre.*

## EN VENTE AU DEVOIR

43, RUE SAINT-VINCENT

Franco

Abbé V. P. BARON, <i>En suivant Jésus</i> ,.....	.65
Hermas BASTIEN, <i>Les eaux grises</i> , vers,.....	.80
Yvonne CHARETTE, <i>Nuances</i> , (billets du soir).....	.65
Louis DUPIRE, <i>Le petit monde</i> , (billets du soir).....	.55
FADETTE, <i>Lettres de Fadette</i> , 3e et 4e séries, chacune....	.55
Abbé J.-A. FAUTEUX, <i>Deux et deux font quatre</i> ,.....	1.08
Abbé J.-C. GELINAS, <i>En veillant avec les petits de chez nous</i>	.80
Abbé Lionel GROULX, <i>La naissance d'une race</i> ,.....	.80
<i>Les Rapailages</i> , édition de luxe,.....	.65
<i>Les Rapailages</i> , édition populaire,.....	.28
Andrée JARRET, <i>Moisson de souvenirs</i> ,.....	.80
R. P. Louis LALANDE, <i>La race supérieure</i> ,.....	.12
Michelle LeNORMAND, <i>Autour de la maison</i> ,.....	.55
<i>Couleur du temps</i> ,.....	.80
Léon LORRAIN, <i>La valeur économique du français</i> ,.....	.12
Albert LOZEAU, <i>Billets du soir</i> , (troisième série).....	.55
Édouard MONTPETIT, <i>La veillée des berceaux</i> ,.....	.12
Georges PELLETIER, <i>Tout est cher... Pourquoi?</i> ....	.28
Antonio PERREAULT, <i>Pour la défense de nos lois françaises</i>	.28
Société SAINT-JEAN-BAPTISTE, <i>Au pays de l'érable</i> ,....	.90
Un SAUVAGE, <i>Les langues et les nationalités</i> ,.....	.28
Paul-Émile Lamarche, <i>Œuvres — Hommages</i> .....	1.06